

Rapport d'activité



Édito



Patrice Pageaud
Président de la Communauté
de communes du Pays des Achards

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité 2024 du Pays des Achards qui, au-delà de l'obligation réglementaire, est un document de partage avec les élus, acteurs et partenaires du territoire.

C'est également le reflet du dynamisme des agents communautaires au service d'un territoire, de ses usagers, soucieux de mener à leur terme les projets et nouveaux services décidés par les élus.

En 2024, les élus de la Communauté de communes sont plus que jamais très engagés dans un Plan Climat volontaire qui se décline autour de 6 axes stratégiques portés par la collectivité et les acteurs du territoire.

Nous avons également poursuivi nos efforts en matière de développement économique en accompagnant les entreprises et en favorisant l'implantation de nouvelles structures sur notre territoire.

Ce rapport d'activité donne aussi une vision de l'action quotidienne de notre intercommunalité.

Culture, déchets, eau, assainissement, enfance-jeunesse, centre aquatique, mobilités, habitat... sont quelques illustrations loin d'être exhaustives de son action de tous les jours au service du territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture.

Sommaire

La Communauté de communes

p.4

Direction générale

p.10

Ressources humaines

p.17

Pôle Tourisme et culture

p.20

Pôle Finances et commande publique

p.28

Direction Système d'Information

p.34

Pôle Économie et action sociale

p.36

Pôle Enfance-Jeunesse

p.41

Pôle Aménagement

p.55

Services techniques

p.64

Centre Aquatique et EPS

p.72



Historique

La **Communauté de communes du Pays des Achards** est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), qui assure des missions de service public. Les missions de la Communauté de communes sont définies dans ses statuts et découlent des compétences transférées par les communes.

Créée en **1993**, à l'initiative du maire de La Mothe-Achard, Michel Breton, elle regroupe alors 10 communes et compte :

- **2 compétences obligatoires** : aménagement de l'espace et développement économique.
- **1 compétence optionnelle** : environnement.

1998 Le 1^{er} siège voit le jour dans la zone d'activité Sud des Achards.

2010 La commune de Beaulieu-sous-la-Roche est intégrée.

2011 Construction du nouveau siège et des ateliers, ZA Sud-Est des Achards.

2013 La communauté de communes compte :

- **6 compétences optionnelles** : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels et sportifs, action sociale et assainissement.
- **5 compétences facultatives** : protection incendie, protection civile et sécurité routière, équipements d'intérêt communautaire, développement culturel, accueil des grands passages de gens du voyage et communication électronique.

2014 D'autres compétences s'ajoutent :

- **au titre des compétences obligatoires** : au sein des actions de développement économique : le développement, la promotion et l'animation du territoire (création et gestion de l'office de tourisme)

- **au titre des compétences optionnelles** : construction et gestion du centre aquatique intercommunal.

2015 Création d'un service commun d'instruction du droit des sols.

2016 Approbation des nouveaux statuts avec le transfert de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017 de l'Enfance jeunesse et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

2017

- Départ de la commune de Saint-Mathurin,
- création de la commune nouvelle Les Achards, issue de la fusion de La Mothe-Achard et de La Chapelle-Achard.

2018 Extension du siège.

2019 Prise de compétence Prévention seniors.

2022 Prise de compétence Prévention routière.

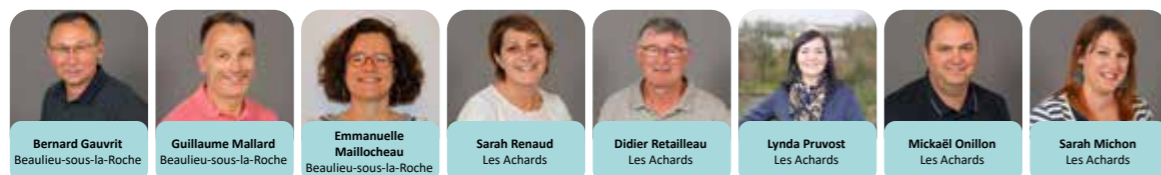


La Communauté de communes

Le Conseil communautaire

La Communauté de communes est administrée par un conseil, organe délibérant, composé d'élus membres des conseils municipaux. Le conseil élit un Président, des vice-présidents et un bureau. La répartition des élus de chaque commune au sein du conseil est en fonction du nombre d'habitants par commune.

Les membres du Conseil communautaire



Le Bureau communautaire

Patrice Pageaud Président
S^{te}-Flaive-des-Loups

Collecte et traitement des déchets

Michel Valla 1^{er} Vice-président
Les Achards

Développement économique et l'emploi, équipements sportifs, Contrat Local de Santé

Jean-François Pérocheau
2^e Vice-président

St-Georges-de-Pointindoux
Aménagement du Territoire, Habitat, Assainissement, Voirie

Dominique Durand 3^e Vice-président
Nieul-le-Dolent

Administration générale, Finances et Marchés Publics, Développement numérique, PCAET

Sébastien Pajot 4^e Vice-président
La Chapelle-Hermier

Enfance-Jeunesse

Michel Paillusson 5^e Vice-président
Martinet

Développement touristique, animation et promotion du territoire

Nathalie Fraud 6^e Vice-présidente
Beaulieu-sous-la-Roche

Réseau des bibliothèques, Passeport civisme, mobilités et actions pour la nature

Joël Bret, 7^e Vice-présidente
S^t-Julien-des-Landes

Politique de l'aménagement, de l'urbanisme, PLUiH, Bâtiments communautaires

Bernard Gauvrit
Beaulieu-sous-la-Roche

Raphaël Mousset
Le Girouard

Olivier Grit
Le Girouard

Les commissions

Collecte et traitement des déchets	PCAET
Développement économique	Petite Enfance - Parentalité
Action sociale - Prévention - Santé	Accueils Collectifs de Mineurs
Équipements sportifs	Affaires scolaires - Transports scolaires Restaurants scolaires
Politique de l'Habitat et du logement Aménagement - Urbanisme	Mobilités - Actions pour la nature
Voirie - Réseaux	Réseau des bibliothèques - Civisme
Développement numérique	Appel d'offres
Finances	Délégation de service public
Communication	Conseil d'Exploitation Office de Tourisme

Le Projet communautaire

Chaque conseil municipal du Pays des Achards a été amené à parler de sa vision de l'action communautaire et du rôle attendu de la Communauté de communes dans les prochaines années. Ainsi, le Président et le Conseil communautaire ont élaboré le **projet communautaire 2020-2026**, organisé en 6 grandes orientations :

Transition écologique

Intégrer la transition écologique au cœur de nos actions

- Mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément au calendrier fixé
- Intégrer le développement durable dans chaque projet de la Communauté de communes (dès 2022)
- Se donner les moyens financiers en mettant en place un fonds de concours dédié (2023)

Mobilités

Organiser et faciliter les mobilités

- Inclure la compétence « organisation de la mobilité » dans les statuts de la collectivité
- Mettre en œuvre le plan vélo à partir de 2022
- Développer la pratique du co-voiturage
- Accompagner le développement des solutions de transports solidaires, transports à la demande
- Promouvoir le recours aux différentes modalités de transports

Cohésion et solidarité

Consolider les compétences existantes et poursuivre la mutualisation des moyens

- Enfance – Jeunesse
- S'accorder sur un nouveau pacte financier et fiscal (2022)
- Etudier les mutualisations de moyens humains et techniques dans différents domaines (services techniques, services administratifs) en veillant à maintenir un service de proximité

Action économique

Accompagner le développement harmonieux du territoire

- Accompagner les mutations agricoles par la mise en œuvre d'une politique foncière et la création d'un groupe de travail avec les agriculteurs
- Poursuivre la politique de développement économique (industrie, commerces, artisanat, tertiaire)
- Promouvoir et développer l'économie touristique

Vivre ensemble

Faire du Pays des Achards un territoire où il fait bon vivre ensemble

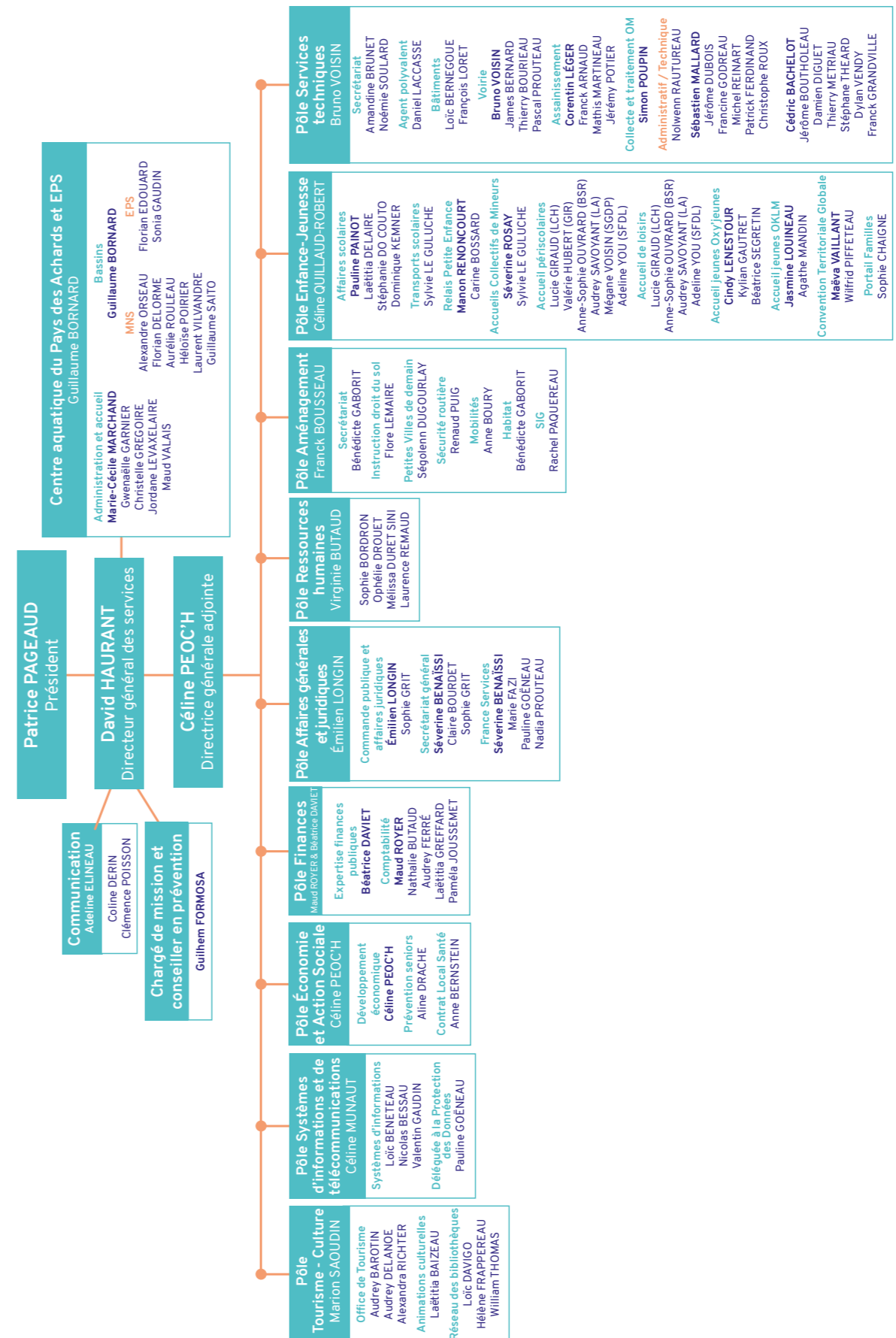
- Structurer la politique culturelle du Pays des Achards
- Favoriser l'offre d'habitat en intégrant la mixité sociale
- Veiller à la sécurité des habitants, en étudiant notamment la création d'un service mutualisé de police intercommunale
- Etudier l'action médico-sociale intercommunale

Identité et attractivité

Développer l'identité et l'attractivité du territoire par une communication renforcée

Définir une stratégie de communication visant à adapter la communication selon les cibles (population, monde économique, élus, extra-territoriaux...) Mettre en valeur les forces du territoire

Organisation des services





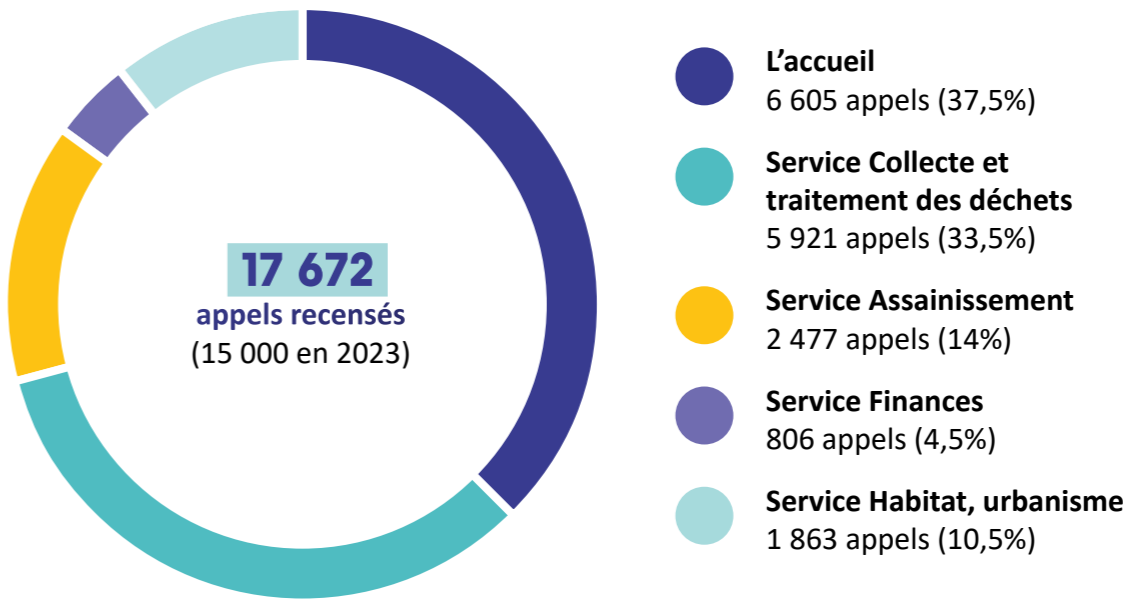
Direction générale

Secrétariat général



Accueil

Les agents d'accueil de la Communauté de communes ont pour mission principale d'assurer l'accueil physique et téléphonique du public. Ils informent, orientent et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives.



Courriers

- **1 673** (soit - 8 %) courriers reçus (*1 822 en 2023*) ;
- **6 609** (soit -4,7 %) courriers envoyés (*6 937 en 2023*) ;
- Dépenses d'affranchissement : **9 610 €** (*9 619 € en 2023*).

Administration générale

L'administration générale assure le bon fonctionnement institutionnel de la Communauté de communes. Elle prépare et suit les conseils communautaires (convocations, délibérations, procès-verbaux), veille à la régularité des actes administratifs, gère les archives et assure un appui juridique aux services et aux élus.

Actes administratifs soumis au contrôle de légalité

- 601** (*649 en 2023*) soit - 7,4% dont :
- **242 délibérations** du Conseil communautaire ;
 - **353 décisions** du Président ;
 - **6 arrêtés** du Président.

Communication

Le service communication conçoit et diffuse l'information auprès des habitants, des partenaires et des élus. Il gère les supports de communication (site internet, réseaux sociaux, bulletins, affiches), assure la promotion des actions communautaires et veille à la cohérence de l'image de la collectivité.

Chiffres clés

101

Documents PAO réalisés en interne

212

Articles publiés dans la presse

23

Communiqués de presse

4 100

Abonnés Facebook

158

Publications Facebook

600

Abonnés Instagram

75

Publications Instagram

Magazine intercommunal

- Les Infos #42 et #43 distribués en **11 000** exemplaires.

Communication interne

- ACTUS CCPA** : Lettre informative mensuelle sur les actualités de la Communauté de communes.
- Course de la Joséphine** : Évènement sportif rassemblant les agents autour d'une course solidaire.
- Repas de cohésion** : Entre agents et élus avant la période estivale, l'occasion de se réunir pour partager des moments collectifs.
- L'intranet** : Centraliser l'information, faciliter la communication entre les équipes et améliorer l'accès aux ressources. Il constitue un véritable levier pour renforcer la collaboration et la cohésion au sein de la structure.
- Soirée annuelle** : À destination des agents et des élus du territoire, sur le thème de l'intelligence artificielle.
- Voeux** : Soirée des voeux du Président, à destination des agents et des élus du territoire.

Rétrospective 2024

- Définir l'identité et l'attractivité du territoire de la Communauté de communes du Pays des Achards.
- Relations publiques : collaboration avec les services sur des événements culturels, sportifs, institutionnels
- Refonte de l'arborescence du site internet
- Structuration des réseaux sociaux avec la création d'une stratégie éditoriale pour la page Facebook
- Ouverture de la page Instagram
- Lancement de l'Intranet
- Choix du prestataire de la photothèque
- Pose des totems dans les zones d'activités économiques du Pays des Achards
- Pose des visuels de communication sur les bennes des camions ordures ménagères

France services



Chiffres clés

7 068

Accompagnements (4 932 en 2023)

29,70

Moyenne de contacts par jour (20,80 en 2023)

81%

Démarches finalisées en une seule fois

953

Rendez-vous avec un partenaire France services

88

Demandes d'accès à un ordinateur en libre-service

L'espace France services accueille, informe et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien (CAF, CPAM, impôts, retraite, etc.). Il facilite l'accès aux services publics, propose un accompagnement numérique et joue un rôle de proximité essentiel sur le territoire.

Les démarches les plus fréquentes

- La retraite
- Les impôts
- L'immatriculation de véhicules
- Permis de conduire
- Pré-demande de titre d'identité et de voyage

56%
Femmes



44%
Hommes

61%

des usagers proviennent du Pays des Achards

55-64 ans

Tranche d'âge la plus représentée

Conseiller numérique

Le conseiller numérique accompagne les habitants dans l'usage du numérique au quotidien. Il propose des ateliers collectifs et un accompagnement individuel pour développer les compétences numériques : utiliser un ordinateur, naviguer sur internet, réaliser des démarches en ligne, sécuriser ses données, etc.

Chiffres clés

411

Ateliers collectifs

113

Ateliers individuels

152

Échanges d'informations,
prises de rendez-vous,
et inscriptions

Ateliers numériques

Ces ateliers sont **ouverts à tous**, sur inscription et sont animés par la conseillère numérique. Les participants peuvent s'inscrire à plusieurs ateliers selon leurs besoins. Chaque semestre un nouveau programme d'ateliers collectifs est proposé avec des thématiques variées :

- apprendre à utiliser un ordinateur,
- être plus à l'aise dans l'utilisation de son smartphone,
- mettre en page un document sur un outil dédié,
- découvrir et utiliser des outils pour prendre en main sa santé ou sa vie quotidienne,
- développer ses réflexes pour se protéger des arnaques,
- se sensibiliser et développer un esprit critique sur les nouvelles technologies comme les réseaux sociaux,
- les QR codes ou l'intelligence artificielle...

Thématiques récurrentes

1

Prendre en main
un équipement
(ordinateur,
téléphone,
etc...)

2

Gérer ses
contenus
numériques
et stockage

3

Naviguer
sur internet



DPO



La déléguée à la protection des données veille au respect du RGPD au sein de la communauté de communes. Elle conseille les services, assure la conformité des traitements de données personnelles et sensibilise les agents aux bonnes pratiques en matière de protection des données.

Les services sont d'ailleurs invités à consulter la DPO avant toute mise en œuvre de nouveau traitement de données à caractère personnel.



- Recenser/documenter
- Se former
- Informer
- Mise en conformité
- Missions administratives

Gens du voyage

La Communauté de communes gère l'accueil des familles sur les aires d'accueil communautaires. Il assure la coordination des arrivées, veille au respect du règlement intérieur, facilite l'accès aux services publics.

Chiffres clés

6

Missions de grand passage

3,8 ha

Superficie de l'aire

160

Emplacements

9 210€

Recettes

37 004€

Dépenses

Pour l'année 2024, 6 missions de grand passage ont occupé l'aire durant 9 semaines, de mai à mi-août.

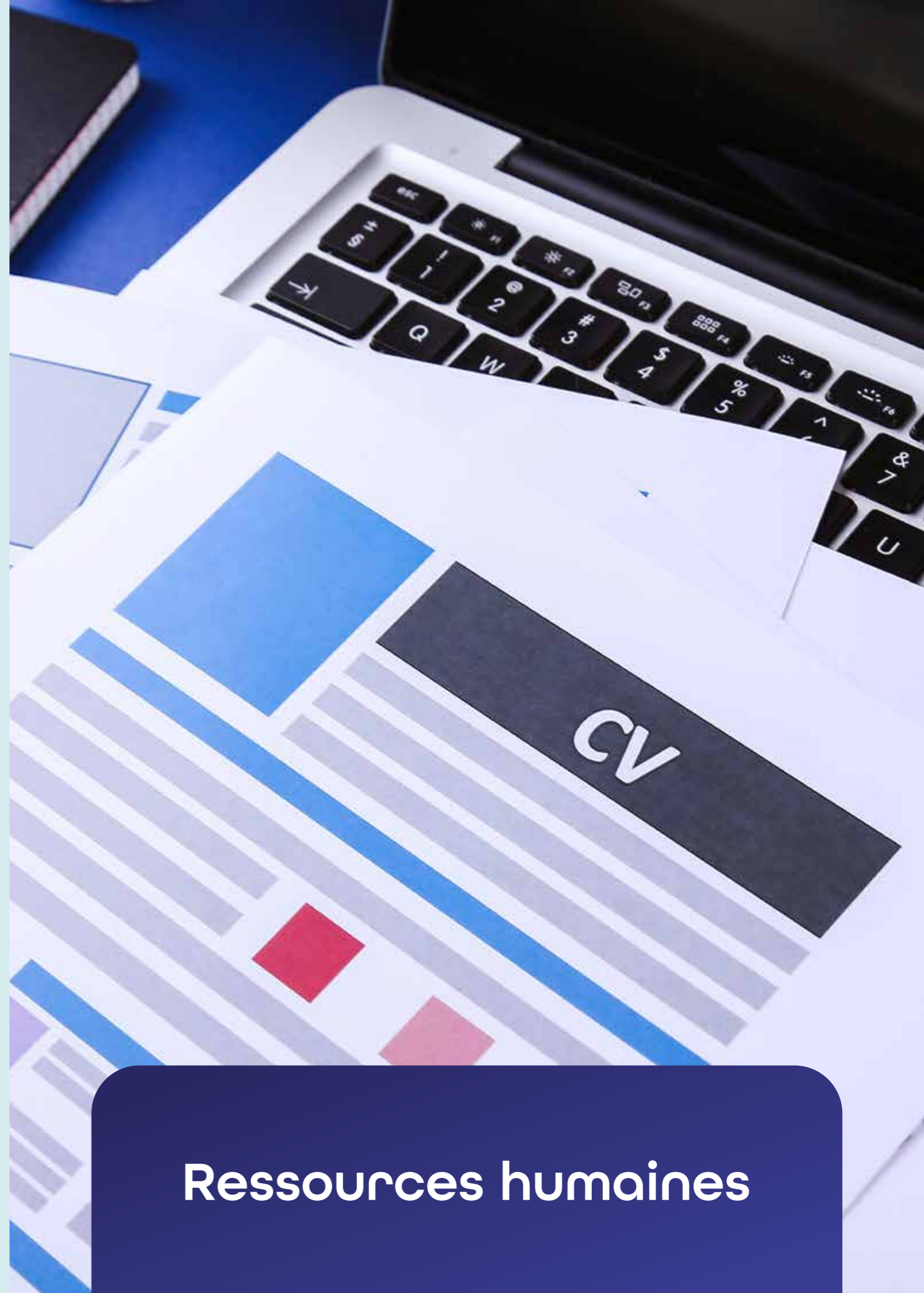
En dehors de ce calendrier de grand passage, 1 famille implantée sur le secteur a également occupé le terrain durant 21 semaines, de janvier à fin mai et durant le mois de septembre. 22 enfants ont été répartis sur les 2 écoles publiques de la commune des Achards, et 97 repas facturés dans les cantines.

Les fortes pluies ont rendu notre aire bitumée très attractive sur la période de printemps et début d'été, pouvant également générer des stationnements illégaux, dans la zone artisanale jouxtant le terrain de grand passage.

Le budget 2024, sur les différents postes, s'établit comme présenté ci-dessous. Le tarif de 20 € par caravane double essieux est fixé par le règlement intérieur de l'aire, et est conforme à la moyenne nationale des tarifs pratiqués. Il permet de prendre partiellement en compte la consommation des fluides et le ramassage des poubelles, par famille.

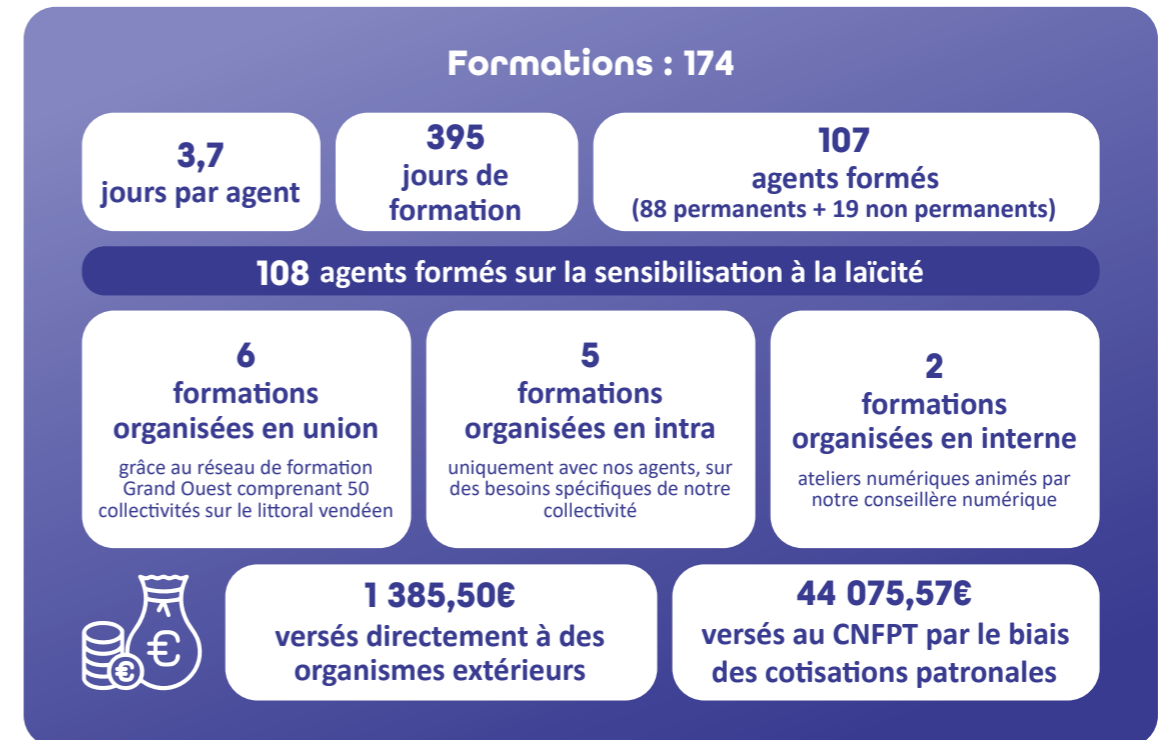
Recettes 2024		Dépenses estimées 2024	
460 caravanes double essieux à 20€	9 210€	Eau et assainissement	2 756€
		Electricité (estimation)	2 000€
		Ramassage des déchets, personnel inclus	25 000€
		Dépenses diverses et d'entretien	1 000€
		Tontes du terrain	1 000€
		Coût en personnel	1 000€
(10% ETP, charges incluses)	5 248€	Coût en personnel (10% ETP, charges incluses)	5 248€
Total recettes	9 210€	Total dépenses	37 004€
Solde	-27 794€		
Coût net par caravane double essieux ou famille	60€	Dépenses estimées par caravane double essieux ou famille	80€

Ressources humaines



Ressources humaines

Le service Ressources humaines accompagne l'ensemble des services de la Communauté de communes dans la gestion du personnel. Il assure le suivi administratif des agents, le recrutement, la formation, la gestion des carrières et des instances paritaires.





Pôle Tourisme et culture

Tourisme



L'Office de Tourisme agit toute l'année pour faire vivre et rayonner le territoire. Notre équipe travaille au quotidien en lien avec les habitants, les professionnels du Tourisme, les associations locales et les collectivités. Il contribue à l'animation du territoire et à la valorisation de l'identité locale.

1

Directrice



1

Conseillère en séjour

1

Chargée de promotion et de développement touristique

1

Chargée du développement touristique

Promotion et animation du territoire

Saison estivale

Les Estiv'Arts (5^{ème} édition)

- 25 ateliers animés par 10 artistes, créateurs et artisans d'art locaux
- 178 participants
- Taux de remplissage : 96,7%
- Dépenses : 4 126€
- Recettes : 1 748€

Visites chez les producteurs (5^{ème} édition)

- 27 visites chez 13 producteurs du territoire
- 296 participants
- Taux de remplissage : 79,8%
- Dépenses : 1 750€
- Recettes : 1 485€

Les Jaunay'Scapades (11^{ème} édition)

- 9 sorties nature
- 152 participants payants
- Taux de remplissage : 69%
- Dépenses : 1 644€
- Recettes : 760€

Chiffres clés

3 088

Visiteurs accueillis
(-12,47% par rapport à 2023)

6 143

Personnes renseignées
(-7,65% par rapport à 2023)

14 978

Demandes traitées
(+10,66% par rapport à 2023)

161 212

Visiteurs sur le site internet
(+20,73% par rapport à 2023)

1 031

Réservations en ligne
(-9% par rapport à 2023)



© Antoine Tatin

Vacances de la Toussaint

Escape game éphémère (3^{ème} édition)

Château Gaillard, Le Girouard
« Version Halloween »

- **4 séances**
- **153 participants** payants
- Dépenses : **4 758€**
- Recettes : **3 060€**

Communication

Supports

- **Magazine touristique** édité à 5 500 exemplaires (3 000 en français et 2 500 en anglais) ;
- **Carte touristique** du Pays des Achards imprimée en 10 000 exemplaires ;
- **Guide des animations** de juin à septembre édité en 6 000 exemplaires ;
- **Brochure des marchés de Vendée** ;
- **Livret producteurs** imprimé en 14 000 exemplaires (11 000 ont été distribués dans les boîtes aux lettres du territoire).

Billetterie

Chiffres d'affaires

- **Billetterie propre à l'Office** (animations de l'Office, location de GPS, objets pub...) : **23 703€** (-1,58 % par rapport à 2023) ;
- **Billetterie prestataires** (Puy du Fou, Compagnie Vendéenne, Grand Défi...) : **27 358 €** (-25,04 % par rapport à 2023)

Nouveauté - Offre pérenne

Parcours de visite numérique au Girouard
En collaboration avec l'agence Rendr.
Gratuit, sans réservation.

- Coût du projet : **4 800€ TTC**
- Nombre de téléchargements entre le 16/07 et le 31/12 : **138**

Réseaux sociaux

- Page Facebook : **4 905 abonnés** (+11,1 % par rapport à 2023) ;
- Compte Instagram : **1 166 abonnés** (+7,3 % par rapport à 2023) ;

Newsletter des animations

- **5 651 abonnés** (+4,6 % par rapport à 2023).

Reportages photos et vidéos

- Animations estivales et photos de printemps avec Antoine Tatin ;
- **8 capsules** vidéos événementiel ;
- **1 reportage** photos.



© Antoine Tatin

Actions en direction des professionnels du Tourisme

Producteurs locaux

- **1 soirée** « Rencontre Pros » dédiée
- Promotion sur les réseaux sociaux (portraits, recettes, astuces, labels, circuits courts, marchés, ...)
- Exposition « Paysans de nature : Regards croisés sur la ferme » - juin 2024
- **1 reportage** photos
- **7 interviews**

Partenariat

- **Gratuit** pour l'ensemble des professionnels du territoire
- **18 partenaires** hors territoire (18 en 2023)
- Recettes : **5 260€** (4 085€ en 2023)

Hébergeurs

- **142 hébergeurs** sur le territoire
- **6 949 lits touristiques**
- **7 rendez-vous** hébergeurs
- **2 audits** marque Accueil Vélo
- **2 visites nouveaux hébergeurs**
- **3 visites de classement**
- **1 Eductour Croisé** (avec les hébergeurs de Vendée Grand Littoral)
- **2 cafés d'échanges** organisés pour distribuer la documentation
- **1 soirée « Rencontre Pros » dédiée** :
 - animée par l'Office de Tourisme et une salarié de Vendée Expansion (Scan 360° et formations des hébergeurs, la taxe de séjour, WhatsApp des hébergeurs)

Taxe de séjour

- **309 300 nuitées** déclarées ;
- **195 120,08 € collectés** (-2,61 %).

Emploi saisonnier

Job Dating Tourisme

10 février, Les Achards

- **9 recruteurs** (cibles : campings, sites touristiques et restaurant - 8 en 2023) ;
- **300 postes** à pourvoir ;
- **135 candidats** accueillis (68 en 2023) dont 60,7 % de - de 18 ans (42,60% en 2023).

Culture



Le développement culturel du Pays des Achards consiste à impulser et coordonner des actions de médiation culturelle, accompagner les projets événementiels de la Communauté de communes, développer des actions spécifiques à destination des publics jeunes et accompagnés (scolaires, accueils de loisirs, petite enfance), pour encourager l'ancrage culturel dès le plus jeune âge.

Saison culturelle

Les Hivernales

Programmation en salle
(20, 21^{ème} édition)

Concerts

Basic Colors et Julie Zenatti

Spectacles jeune public

Elle Tourne et Sur la nappe

Danse

Sous le poids des plumes

Magie

Théâtre magique

Théâtre

Ni Brel Ni Barbara

Les Jaunay'Stivals

Festival musical gratuit de plein air
(18^{ème} édition)

Concerts

Fun & Roll, Musique africaine,
pop rock, chansons française

Spectacle de feu – Feu d'artifice

Spectacles : 7

1 543
spectateurs

79%
taux de
remplissage

67 636€
dépenses

15 992€
recettes

Soirées : 5

8
associations
partenaires

42 537€
dépenses



Médiation culturelle

L'ensemble des propositions est offert par la Communauté de communes.

Public scolaire

Spectacle

- 4 séances à destination des cycles 1 des 18 écoles du territoire ;
- 757 élèves et 92 accompagnateurs ;
- Dépenses : 10 119€ soit 13,37 € par élève.

Relais Petite Enfance

Spectacle de juillet – Nuage

- 2 séances ;
- 124 participants (91 enfants et 33 assistantes maternelles) ;
- Dépenses : 865€ soit 9,50€ par enfant.

Spectacle de décembre Fantaisie Polaire

- 2 séances ;
- 128 participants (94 enfants et 34 assistantes maternelles) ;
- Dépenses : 866€ soit 9,21€ par enfant.

Accueil de loisirs du territoire

Spectacle estival – Ouistibaba

- 311 enfants et 43 accompagnateurs ;
- Dépenses : 3 251€ soit 10,45€ par enfant.

Spectacle de Noël – Le Grand Bam

- 223 enfants et 37 accompagnateurs des Accueils de loisirs du territoire ;
- 40 enfants et 47 adultes en public autre ;
- Dépenses : 4 097€ soit 15,60€ par enfant.

Subventions exceptionnelles à destination des associations du territoire

- Festival « Ramène ton Flow » (2^{ème} édition)
Organisé le 1er juin aux Achards par l'association La Mif : 1 200€
- Festival « La Biga » (3^{ème} édition)
Organisé le 6 juillet à Martinet par l'association Bigachamo : 800€
- Festival Esprit Perché
Organisé le 26 juillet aux Achards par l'association Esprit Perché : 1 200€
- Festival « Rock à Block » (5^{ème} édition)
Organisé le 27 juillet au Girouard par l'association Comité des Fêtes : 800€

Réseau des bibliothèques



Le service dynamise le réseau en innovant et en étendant l'offre de services aux usagers. Il harmonise les pratiques et mutualise les ressources et outils. Il accompagne la professionnalisation des bénévoles par un soutien au quotidien et des formations. Il coordonne l'action culturelle. Enfin, il guide les élus dans leur politique de promotion de la lecture publique.

Services

59 347 documents

80h +5h30 d'ouverture hebdo

19 071 +4,2% transits navette

125 animations

6 777 connexions site internet

4 976 +29% réservations en ligne

20 989 +2,2% entrées

Publics

4609 +3% inscrits actifs

108 classes

ainsi que des crèches, EHPAD, accueillis régulièrement

L'équipe

7,87 ETP

162 bénévoles

3 agents

Les collections

72 568 +2,5% prêts individuels

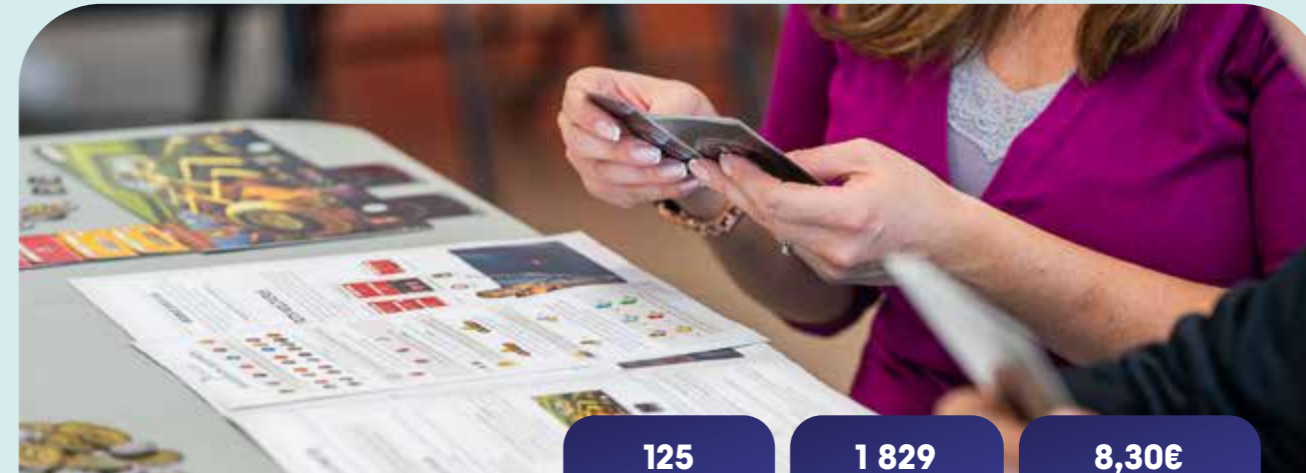
15,74 -0,7% prêts /inscrits



6,74 m² surface pour 100 hab



114 000€ budget
46 837€ acquisition
40 600€ loyers



125 animations

1 829 participants

8,30€ par participant

Animations



Tout au long de l'année, la programmation a été rythmée par les **temps forts nationaux** :

- **Nuits de la lecture** (janvier) avec la galette contée,
- **Printemps des Poètes** (mars) avec ses contraventions poétiques,
- La **semaine de la petite enfance** et sa soirée pyjama,
- **Partir en livre** (juillet) qui proposent des activités en plein air ainsi que des bibliothèques éphémères.

D'autres rendez-vous sont reconduits chaque année comme **De l'Art en Bib'** qui met en valeur des artistes locaux en juin.

Les **10 bibliothèques** accueillent aussi régulièrement petits et grands pour des heures du conte, ateliers créatifs, dictée, ateliers d'écriture, apéro lecture, expositions...



Le temps fort de l'année a été l'évènement **Saison des Livres**, organisé par le réseau des bibliothèques tous les deux ans. Cette année, le thème retenu était la musique.

29 animations

9 bibliothèques

2 partenariats

6 prestataires

1 carnet de jeux offert aux 5-10 ans

329 457 en 2022 participants

14,34€ coût moyen par participant



Afin de saluer leur implication, les bénévoles ont été invités, en novembre, par la Communauté de communes du Pays des Achards à une conférence théâtralisée suivie d'un moment convivial. Plus d'une centaine de participants ont apprécié « Les dangers de la lecture » par Titus.

Finances

Le pôle finances a pour mission la conception et le pilotage de la stratégie budgétaire et financière. Il est responsable de l'élaboration et de l'exécution des sept budgets. Il assure également la gestion de la dette ainsi que la mise en œuvre de la politique fiscale. Enfin, il joue un rôle de conseil en réalisant des analyses financières, notamment à travers l'élaboration de projections financières prospectives.

1
Responsable
du service
comptabilisé



1
Responsable
adjointe

1
Chargée de l'expertise
comptabilité

3
Gestionnaires
comptables

Faits marquants

- Passage de la norme M14 au référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 ;
- **Introduction des « budgets verts »** : obligation d'annexer un état « Impact du budget pour la transition écologique ».

Objectifs

- Préparation au déploiement du Compte financier unique

1 budget principal

+

6 budgets annexes

^

Ordures ménagères

Assainissement

Centre Aquatique

Office de tourisme

SPANC

Zones d'activités

Chiffres clés

15 à 28

Délai global de paiement
(jours)

8 151

Factures traitées
(-5% par rapport à 2023)

11 116

Mandats de paiement
(-5% par rapport à 2023)

2 718

Titres de recettes émis
(+1% par rapport à 2023)

7

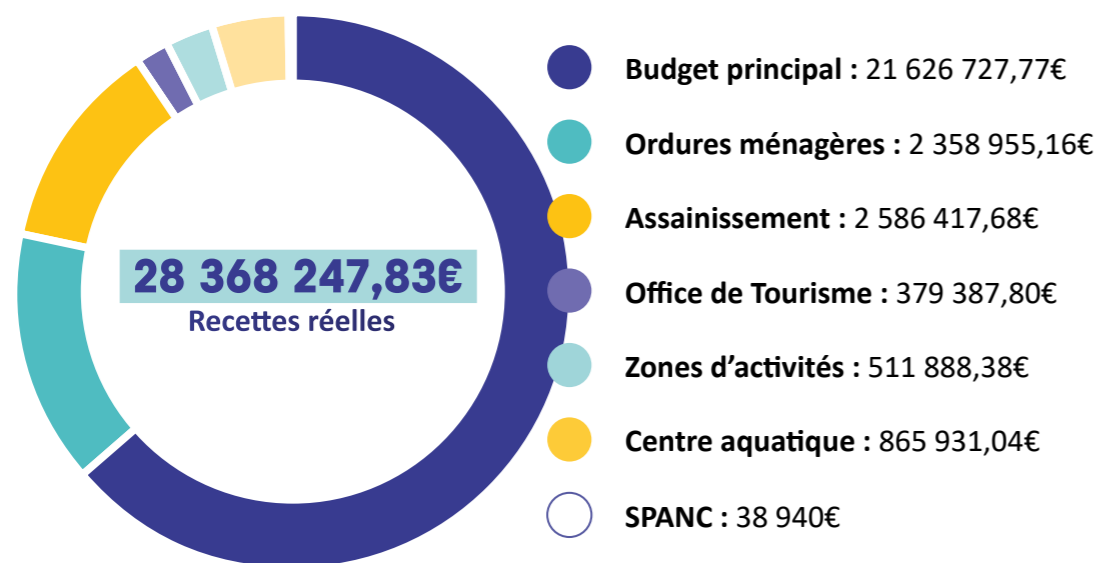
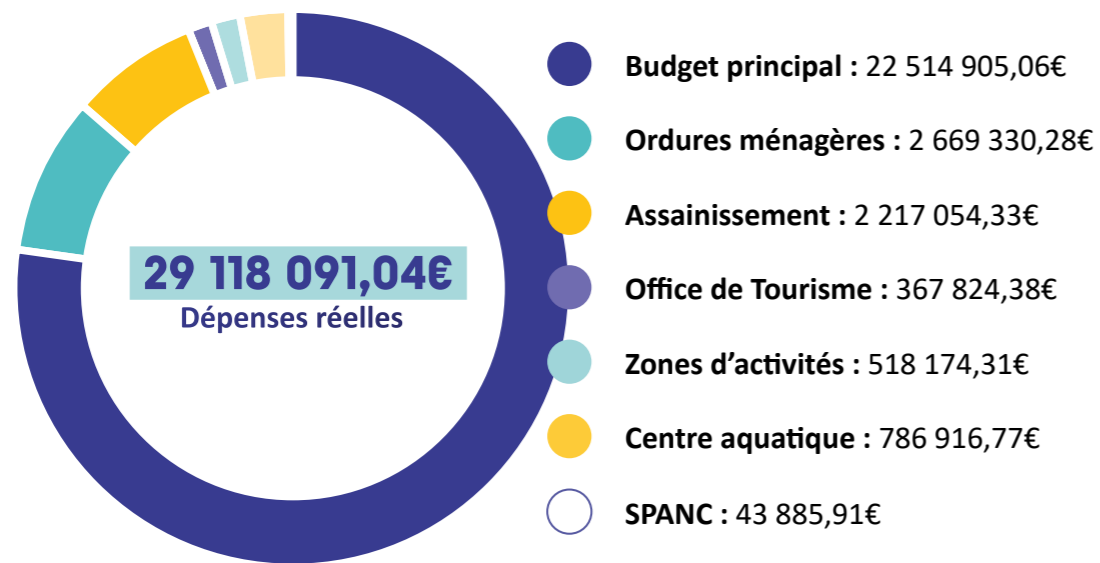
Régies de dépenses et recettes

32

Emprunts gérés

**Pôle Finances
et commande publique**

Budget de fonctionnement et d'investissement



Ratios Financiers

2 476 811€

Capacité d'Auto
Financement

3 844 265€

Encours
de la dette

1,13 an

Capacité de
désendettement

16,80%

Ratio
d'épargne

Évolution des taux de la fiscalité directe locale

	2022	2023	2024
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	24,86%	25,86%	26,42%
Taxe d'habitation (TH)	11,51%	11,51%	11,51%
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	14,72%	14,72%	14,72%
Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB)	3,5%	3,5%	3,5%

Accompagnement des communes

- Attributions de compensation (AC) perçues en 2024 : **1 528 045,35€**

AC au titre des compétences transférées + prélèvement des coûts des services communs (Informatique et téléphonique, et Marchés publics).

Attribution des compensations après prélèvement des coûts des services communs des communes 2023 au 1 ^{er} janvier 2024			
Beaulieu-sous-la-Roche	-169 861,04€	Nieul-le-Dolent	-351 279,53€
La Chapelle-Hermier	-92 653,79€	S ^{te} -Flaive-des-Loups	-259 856,48€
Le Girouard	-97 100,45€	S ^t -Georges-de-Pointindoux	-192 946,09€
Les Achards	-174 165,14€	S ^t -Julien-des-Landes	-78 602,89€
Martinet	-111 580,96€	Total	-1 528 045,35€

- Dotation de solidarité communautaire (DSC) versée en 2024 : **2 286 322€**

La DSC est un reversement institué par l'EPCI en direction de ses communes membres. Le but de la DSC est de reverser aux communes une partie de la croissance du produit fiscal communautaire, selon des critères à dominante péréquatrice.

Beaulieu-sous-la-Roche	229 475€	Nieul-le-Dolent	295 762€
La Chapelle-Hermier	124 678€	S ^{te} -Flaive-des-Loups	150 939€
Le Girouard	92 462€	S ^t -Georges-de-Pointindoux	156 038€
Les Achards	1 000 364€	S ^t -Julien-des-Landes	139 980€
Martinet	96 625€	Total	2 286 322€

Commande publique

Le service Commande publique accompagne les services dans la passation des marchés publics, de la définition du besoin à l'attribution. Il garantit la conformité juridique des procédures, optimise les achats et veille au respect des principes de transparence, d'égalité de traitement et de concurrence.

Chiffres clés

21

Consultations pour la Communauté de communes

47

Marchés pour la Communauté de communes

Des groupements de commandes sont mis en place.

- **23 consultations** mises en ligne en 2024 pour un total de **51 marchés** (lots compris) dans le cadre du service commun.
- **21 consultations**, soit **47 marchés** (lots compris) pour la Communauté de communes du Pays des Achards
- **2 consultations**, soit **4 marchés** (lots compris) pour les 10 collectivités adhérentes (groupements) :
 - Mise en place de **2 groupements de commande** :
 - Acquisition de fournitures de bureau (8 collectivités adhérentes + 1 EPCI)
 - Travaux d'entretien, de balayage, de réparations de la voirie et des réseaux d'assainissement (9 collectivités + 1 EPCI)
- Accompagnement des collectivités du territoire dans la préparation, rédaction, mise en ligne, analyse de leurs marchés.

L'activité du service commande publique **est inférieure de 30%** par rapport à celle de l'année précédente concernant le nombre de consultations et inférieure de 12 % concernant le nombre de marchés attribués. En effet plusieurs consultations en fourniture (denrées alimentaires) et en travaux (construction/rénovation de bâtiments) étaient composées de **10 à 15 lots**.

	2023	2024
Consultations mises en ligne	33	23
CCPA	27	21
Groupements de commandes	6	2
Relance suite infructueux	1	0
Marchés attribués	58	51

Emprise sur le secteur économique local

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

En effet, les marchés signés en 2024 représentent un montant potentiel de dépenses de **6 900 147,50 € HT** répartis comme suit :

Travaux	4 275 302 €
Fournitures	2 414 500 €
Services courants	195 225,50 €
Prestations intellectuelles	15 120 €

Le graphique ci-dessous montre que 88 % des marchés 2024 reviennent à des entreprises Vendéennes, dont 27 % à des entreprises du Pays des Achards. Ce pourcentage peut varier suivant les années et peut s'avérer plus important les années où le nombre de marchés de travaux est à la hausse. En effet, pour ce type de marchés ce sont davantage des entreprises locales qui candidatent, alors qu'en matière de fourniture et services ainsi qu'en prestations intellectuelles le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.



Informatique

Le service informatique est chargé de l'acquisition, de l'installation et de la maintenance des équipements et abonnements informatiques et téléphoniques pour les communes. Il couvre également les écoles, bibliothèques, l'office de tourisme et le centre aquatique.

Les missions principales sont :

- Mise en œuvre de la politique numérique
- Gestion des ressources informatiques
- Support et accompagnement des utilisateurs
- Développement des systèmes et des applications

Ce modèle favorise l'harmonisation et l'efficacité des systèmes d'information à l'échelle intercommunale.

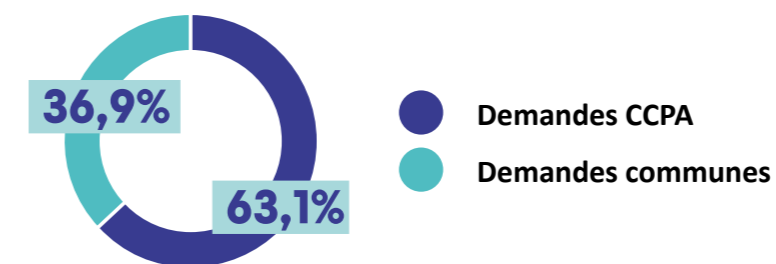
« Le numérique » pour les écoles

Dans le cadre de sa politique de modernisation des équipements, la Communauté de communes du Pays des Achards a procédé au renouvellement de **10 ordinateurs** portables dédiés aux classes mobiles des écoles publiques du territoire.

Interventions informatiques

Le service informatique dispose d'un outil de gestion des demandes d'interventions, destiné aux agents du territoire, intercommunaux et communaux ainsi qu'aux établissements scolaires.

Cet outil permet de recenser et de suivre l'ensemble des sollicitations adressées au service informatique.



942
Tickets

Renforcer la sécurité des systèmes d'information

- Mise en place un bastion afin de centraliser et de sécuriser les accès à l'infrastructure : **25 266€ TTC**
- Déploiement d'une nouvelle solution de sauvegarde : **21 597€ TTC**

Aménagement numérique : Fin du cuivre / Fibre optique

- Déploiement de la fibre optique sur le territoire : **57€ /mois par école**

Les écoles de Saint-Julien-des-Landes et La Chapelle-Hermier ont été raccordées à la fibre.

D'autres établissements publics ont bénéficié de cette modernisation, tels que la salle polyvalente de Saint-Georges-de-Pointindoux ou encore le stade Xanatre aux Achards.

Plusieurs autres sites, non mentionnés ici, ont également été connectés.

Direction Système
d'information

Développement économique

Le service Développement économique soutient l'attractivité du territoire, accompagne les entreprises et favorise la création d'activités et d'emplois. Il met en œuvre des actions de soutien aux porteurs de projets, de promotion du tissu économique local et de développement des partenariats.

Commercialisation des zones d'activités

- Zone des Achards : **10 295 m²**
- Zone de la Chataigneraie à Saint-Georges de-Pointindoux : **2 214 m²**
- Zone du Plessis aux Achards : **422 m²**

Soit un total de **12 931 m²** commercialisés en 2024 (actes signés chez le notaire)

Chiffres clés

418

Établissements

5 192

Salariés

Zones d'Activités (ZA) ou Zones Commerciales (ZC)	Superficie (en ha)	Nombre d'entreprises
ZA des Achards	208	115
ZC du Plessis- Les Achards	2,9	4
ZA de l'Ormeau- S ^{te} -Flaive-des-Loups	0,7	5
ZA La Lande- S ^t -Julien-des-Landes	6	10
ZA du Vivier- Nieul-le-Dolent	9,9	22
ZA des Échoignes- Martinet	1,7	4
ZA du Chatenay- Beaulieu-sous-la-Roche	14,9	18
ZA de l'Augizière- Beaulieu-sous-la-Roche	8,3	8
ZA de la Chataigneraie- S ^t -Georges-de-Pointindoux	3,6	8
Total	256	194

INOV

Chaque année la Communauté de communes du Pays des Achards en partenariat avec INOV, aide à la création ou à la reprise d'entreprise.

En 2024, sur le territoire du Pays des Achards, les comités d'agrément ont permis l'accompagnement par un prêt d'honneur de :

- **11** créations d'entreprise
- **5** reprises d'entreprise
- **1** croissance

sur les 9 communes du territoire.

- Entreprises financées : **17**
- Prêts octroyés à hauteur de : **130 050 €**
- Nombre d'emplois créés ou maintenus : **41**

Pôle Développement économique et actions sociales

Prévention senior

Chiffres clés

165

Personnes accompagnées

50%

Nouveaux usagers
sur le territoire

67

Âge moyen

Le service Prévention senior développe des actions visant à maintenir l'autonomie, renforcer le lien social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Il propose des activités, ateliers et dispositifs de soutien adaptés aux besoins des seniors.

Actions collectives

Ateliers « Bien-vivre chez soi »

- 25 thématiques
- 157 séances
- Thèmes : numérique, bien-être, alimentation, conduite, etc.
- Retours : convivialité, impact sur le quotidien, création de liens sociaux

La Semaine Bleue

- 2 actions culturelles :
 - Atelier d'écriture intergénérationnel
 - Spectacle de danse contemporaine
- Objectif : valoriser la parole des aînés et renforcer leur place dans la vie culturelle locale

Aidants: Campagne et salon

- Campagne « C'est quoi un aidant ? » diffusée sur réseaux sociaux (affiches + vidéos)
- Salon des Aidants – 18 octobre 2024
- 100 participants
- Stands, ateliers bien-être, théâtre interactif, annuaire de ressources

Visites de convivialité

- Contexte : 3,2 millions de personnes âgées isolées en France
- Dispositif lancé en 2024 : 2 jeunes en service civique mobilisés
- Visites régulières : 1h-1h30, tous les 15 jours
- 8 personnes âgées accompagnées
- Objectif : recréer du lien social par des échanges simples et bienveillants

Contrat Local Santé



Le Contrat Local de Santé est un outil partenarial qui vise à améliorer la santé et le bien-être de la population en tenant compte des besoins spécifiques du territoire. Co-construit avec les acteurs locaux, il définit des priorités d'action partagées et coordonne les initiatives pour faciliter l'accès aux soins, réduire les inégalités de santé et renforcer la prévention.

Contexte

- Contrat Local de Santé en cours d'élaboration
- Phase de co-construction avec diagnostic partagé
- Signature prévue en 2025
- Plusieurs actions déjà lancées pour améliorer l'accès aux soins et l'attractivité médicale

Mobilisation du territoire

- Soirée de rencontre – 7 novembre 2024
- 45 professionnels de santé présents
- Objectifs : état des lieux, échanges sur difficultés (pénurie de médecins) et atouts (cadre de vie, solidarité, qualité des relations interprofessionnelles)
- Résultat : volonté collective de renforcer les liens, partager les pratiques et améliorer la prise en charge des habitants

Rénovation du Pôle Santé des Achards

- Travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort et la performance du site
- Opportunité pour intensifier la communication avec acteurs institutionnels : CPTS, MSP, Conseil Départemental, Ordre des Médecins
- Objectif : améliorer les conditions d'exercice et attirer de jeunes praticiens sur le territoire

Déploiement de la téléconsultation

- Bornes installées dans les pharmacies des Achards et de Nieulle-Dolent
- Financement de la Communauté de communes
- Avantages :
 - Faciliter l'accès aux soins
 - Réduire les délais de consultation
 - Maintenir une offre de proximité malgré la pénurie médicale



Pôle Enfance-Jeunesse

Transport scolaire



Le service de transports scolaires assure chaque jour la mobilité des élèves du territoire entre leur domicile et les établissements scolaires. Il garantit un déplacement sécurisé, accessible et adapté aux besoins des familles, tout en contribuant à l'égalité d'accès à l'éducation.

La Communauté de communes a exercé la fonction d'organisateur de second rang pour la Région en matière de transport scolaire, jusqu'au 31 août 2024.

Les missions consistaient au suivi des inscriptions, l'information auprès des familles, la création de points d'arrêt, la gestion des indisciplines, incidents, perturbations.

Des frais de gestion ont été reversés à la CCPA par la Région en contrepartie, à savoir 15€ par an et par élèves transportés (sauf pour les enfants en garde alternée qui utilise un 2^{ème} circuit hors CCPA), versés à la fin de chaque trimestre.

- soit **20 163€**

Chiffres clés

1 347

Effectifs

(+2,28% par rapport à 2023)

877

Élèves vers les collèges
des Achards (16 cars)

219

Élèves vers les établissements
sablais (4 cars)

251

Élèves vers les établissements
de La Roche-sur-Yon (5 cars)

Convention territoriale globale



La CTG est un partenariat signé entre la CAF et la collectivité pour renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques en faveur des familles. Elle fixe des priorités partagées (petite enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, animation de la vie sociale) et coordonne les actions locales pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Réalisations

Ouverture du LAEP

- **Ouvert depuis le 12 octobre 2024**
- **Travail avec le RPE pour l'accomplissement de ce projet**
- Objectifs : **Créer un outil de socialisation pour les enfants ; de rencontre et d'échange pour les parents.**
- Moyens : **2 accueillantes**
- En chiffres :
 - **3 matinées** par semaine
 - **11 familles différentes**
- Portes ouvertes : mercredi 27 novembre
- **17 familles** présentes pour **20 enfants**

Tarification des ALSH

Tarifs 2024 et nouveaux tarifs 2025 – territoire

	0-500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	Sup 1300
Par heure	1,00	1,30	1,58	1,90	2,00	2,10
Journée	8,00	10,40	12,64	15,20	16,00	16,80

Tarifs 2024 et nouveaux tarifs 2025 – hors territoire

	0-500	501-700	701-900	901-1100	1101-1200	1201-1300	1301-1400	1401-1500	Sup 1500
Par heure	1,04	1,36	1,66	1,72	1,82	1,92	2,02	2,12	2,22
Journée	8,32	10,88	13,28	13,76	14,56	15,36	16,16	16,96	17,76



Forum « Bien vivre avec les écrans »

Évènement intégré dans la « Tournée de la parentalité » organisée par le REAAP85

- Date : Samedi 23 novembre 2024 de 10h à 18h
- Lieu : Accueil de loisirs de Ste Flaive des Loups
- **41 personnes** (adultes et enfants)
- **Décevant** au niveau comptable au vu de la communication réalisée
- **Satisfaction du public très bonne**
- **2 prestataires** de qualité

Structure jeunesse 11-14 ans : Oxy'Jeunes

- **Projet de fusion des structures 11-14 ans**
- Objectifs :
 - **Répondre au mieux** aux attentes des jeunes et des familles
 - **Continuité** du Club CM et OKLM
 - **Adaptation** au départ d'un directeur
- Conséquences :
 - **Une offre de loisirs** équivalente en quantité mais **plus adaptée aux jeunes** avec la possibilité de choisir entre 2 animations
 - **Des séjours** 11-12 ans et 13-14 ans donc plus **adaptés aux intérêts des jeunes**
 - **Optimisation** de l'équipe d'animation

Les actions pérennes

Echanges de pratique directeurs ACM

Fréquence : 3 journées par an environ

- Une bonne communication entre les directeurs, des travaux en communs...
- Volonté de s'ouvrir vers d'autres territoires pour augmenter l'intérêt et l'efficacité de ces échanges
- Formation sur la vie affective, intime et sexuelle avec la Communauté de Communes de Vendée Grand Littoral réalisée par Promotion Santé des Pays de la Loire

Echanges de pratique animateurs ACM

Fréquence : 3 journées par an environ

- Bonne fréquentation : en moyenne 25 animateurs
- Rappel au niveau des structures Familles Rurales a été fait
- Thématiques 2024 :
 - 1^{er} février : la fabulation
 - 30 mai : les grands jeux
 - 26 septembre : speed meeting

REAAP : le Réseau de la Parentalité

Relancé en 2024

Fréquence : 3 rencontres

- Groupe riche et varié : **entre 18 et 30 participants**
 - Créer une identité au réseau
 - Faire connaître le réseau
 - Agir ensemble
- Les actions proposées :
 - Créer un flyer
 - Créer un annuaire des professionnels
 - Organiser un « forum parentalité »
 - Continuer le travail autour de la thématique des écrans
 - Travail sur la santé mentale des parents et des enfants

Les séjours

Nombre de séjours	17
Nombre de places	434
Nombre d'enfants partis	349
Nombre d'enfants qui n'ont pas pu partir	20
Taux de remplissage	80%

- Les jeunes qui n'ont pas pu partir = problème de date
- Qualitativement : très bien
Satisfaction des familles et des équipes

Intercentre enfance

- Participation de **6 accueils de loisirs** sur les 7 du territoire
- Les accueils de loisirs se sont lancés des défis qu'ils ont pu tester chaque mercredi avant l'affrontement final le 18 juillet à Saint-Georges-de-Pointindoux
- **311 enfants**
- **Concert** avec le groupe Oustibaba pour son spectacle « Y a-t-il un canard dans l'public ? » proposé par le service culturel pour clôturer la journée

Intercentre ados

- **1 rencontre programmée** à chaque vacance : plusieurs échecs en terme d'effectifs
- Nouvel objectif : **se recentrer sur une rencontre par an** (été)

Les actions « jeunes » aujourd'hui

- Relais info Jeunes – une passerelle pour de « l'aller vers »
- Promeneur du net – disponibilité numérique pour les jeunes
- Permanence tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 18h sur les réseaux sociaux
- Objectifs :
 - Donner de la visibilité au RIJ
 - Mettre en place le réseau des acteurs de la « Jeunesse » : mobiliser les différents acteurs de terrain
 - Définir les actions collectives basées sur « l'aller-vers » => perspective

Promotion du métier d'assistant maternel

Accompagnement du Relais Petite Enfance (RPE) dans ses missions de valorisation du métier d'Assistant Maternel :

- **Réunion d'information** sur le métier des assistants maternels et autres métiers de la petite enfance auprès de personnes en recherche d'emploi
- **Réunion de présentation** du métier d'assistant maternel auprès de conseillers de France Travail
- **Soirée théâtre forum** : Théâtre forum « premier contact » de la compagnie « les chercheurs d'art » sur les relations entre assistants maternels et parents employeurs

Les actions en cours

Plan Mercredi

Actions réalisées pour la labélisation :

- **Rencontre avec SDJES** et les directeurs des Accueils de loisirs
- **Réalisation de tous les autodiagnostic**s dans chaque structure (directeur, élu et animateur CTG)
- **Envoi du dossier** complet à SDJES

Offre jeunesse

Les réalisations du groupe de travail :

- État des lieux de l'offre jeunesse
- Visite de 4 structures jeunesse :
 - Le 45 Tours à St Hilaire de Riez
 - Color'Ado à Venansault
 - Le Campus à Luçon
 - Cool Café aux Sables d'Olonne
- **Enquête** auprès de familles et des jeunes
- **Rencontre SDJES**
- **Rencontre des jeunes** des différentes structures

Évaluation du Projet Educatif De Territoire (PEDT)

Les comités de suivi locaux à réaliser en fonction des demandes des acteurs localement :

- **2 comités** réalisés en 2024
- **Mise en place de questionnaires** à destination des différents publics (enseignants, ACM, restaurants...) afin de recueillir des informations ressources pour les rencontres de réécriture du PEDT

Affaires scolaires



Chiffres clés

2 038

Élèves
(-23 par rapport à 2023)

18

Écoles

797,33€

Coût d'un élève du public
(753,50€ en 2023)

720€

Forfait OGEC par élève
(674€ en 2023)

774 000€

Participation de la Communauté
de communes pour 1 075
élèves

Le service des affaires scolaires assure la gestion et le suivi des écoles de la Communauté de communes ainsi que de la restauration scolaire. Il veille à l'organisation quotidienne des établissements, à la qualité de l'accueil des élèves et au bon fonctionnement du service de cantine.

Les écoles

Sorties pédagogiques et associations de parents d'élèves

- **45 046€ ont été versés aux écoles**
- Subventions versées aux associations de parents (200 euros x 18 associations) : **3 600€**

Travaux

- **École Sainte-Flaive-des-Loups**
Fin des travaux de réhabilitation et création du pôle maternel

Nouveautés

- **Reprise en direct** de la gestion des écoles par les gestionnaires des restaurants scolaires qui deviennent « **gestionnaires des affaires scolaires** » : Ils assureront la gestion du personnel liés aux écoles (ATSEM, personnel de ménage), la gestion comptable et le lien avec les directeurs des écoles.
- **Forfait élève** : amorce d'un travail afin de mettre en place un montant unique par élève pour les dépenses suivantes des élèves des écoles publiques :

60 632€
petits équipements

6 064€
papier

6 065€
manuels

6 067€
fournitures

6 182€
abonnements

- **Inscriptions scolaires** : uniformisation des procédures à compter du 11 mars 2024 : **132 inscriptions** dans les écoles publiques ont été enregistrées entre le 11 mars et le 31 décembre 2024.

- **Formation des ATSEM** : Prévention de l'usure professionnelle avec les jeunes enfants
- **Nouveau marché de fournitures scolaires et manuels à compter de mai 2024**

Restaurants scolaires

1 980 -57
inscrits

1 813 -33
repas

2 575 376,62 € +4,2%
dépenses des restaurants

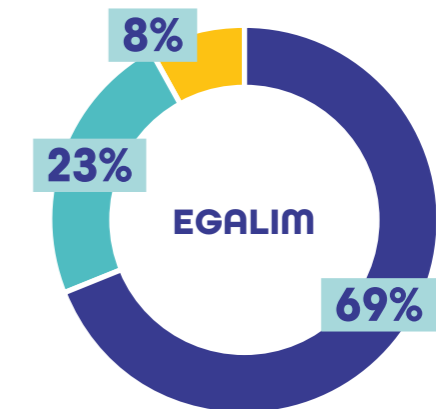
10
chefs

4,90 € +0,80 €
réservations en ligne

8,45 € +0,82 €
coût du repas

Rétrospective

- Nouvelle organisation durant les vacances scolaires afin d'optimiser l'utilisation des locaux et du personnel. L'ensemble des repas des accueils de loisirs sont confectionnés par deux restaurants scolaires (un pour le Nord, et un pour le Sud)
- **Menu commun** à compter de septembre 2024 (7 sur 10 restaurants scolaires bénéficient du menu commun)
- **Nouveau marché de denrées** à compter de juillet 2024 pour 7 des 10 restaurants scolaires avec plus de Bio et de denrées de proximité
- **Formation usure professionnelle** : 2 jours fin août
- Mise en place de la **semaine du goût** sur le thème des régions de France
- Portes ouvertes le 31 août 2024 : **120 familles pour 250 personnes**

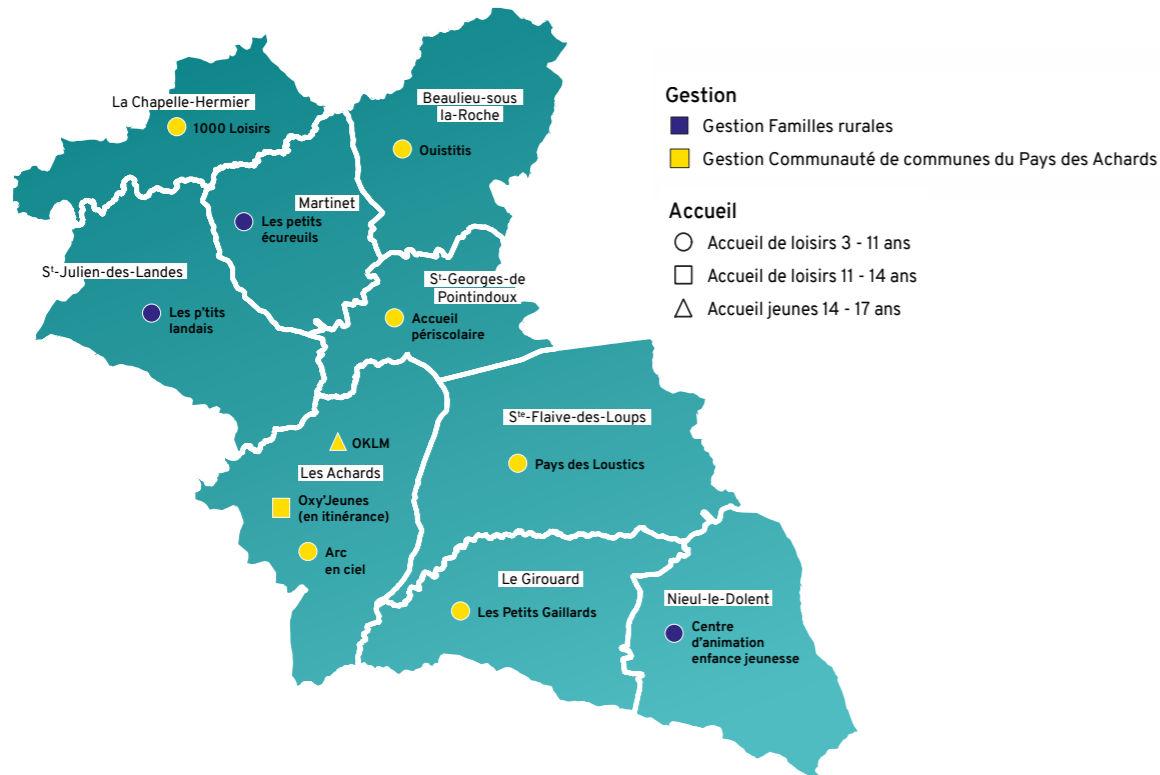


- **Autres**
- **Produits durables**
- **Agriculture biologique**

Accueils collectifs de mineurs



Le service propose, en dehors du temps scolaire, des activités éducatives et ludiques pour les enfants et les jeunes du territoire. Encadrés par une équipe qualifiée, ces accueils favorisent l'épanouissement, la socialisation et soutiennent les familles.



1 026
effectif vacances scolaires

1 347
effectif accueil périscolaire

324
ados

96 388,5
heures déclarées CAF
vacances scolaires

181 134
heures déclarées CAF
accueil périscolaire

21 825,5
heures déclarées
CAF ados



Portes ouvertes des accueils de loisirs

Le 31 août 2024

- Les portes ouvertes ont été appréciées par le personnel et les familles présentes
- Environ 117 familles sur les ACM soit plus de 220 personnes (parents, enfants, élus)
- Les écoles ont relayé l'informations aux nouvelles familles

Bourse BAFA

Afin de fidéliser les jeunes sur les emplois qualifiés dans les accueils de loisirs, de permettre à des jeunes d'acquérir une formation plus importante alors qu'ils n'en ont pas les moyens et d'avoir un vivier plus important d'animateurs qualifiés, la Communauté de communes propose de participer aux frais de formation des animateurs ayant eu au moins une expérience de 15 journées minimum, dans un des accueils de loisirs du territoire du Pays des Achards.

L'aide ne peut pas excéder 80 % du reste dû à la famille (autre aide déduite) et cette dernière sera versée de la façon suivante :

- 1^{ère} année de saison dans un des accueils du territoire : **50% du reste dû à la famille**
- 2^{ème} année de saison dans un des accueils du territoire : **20 % du reste dû à la famille**
- 3^{ème} année de saison dans un des accueils du territoire : **10% du reste dû à la famille**
- Le comité de pilotage a défini une **enveloppe annuelle de 2 000 € d'aide.**
- **5 stagiaires BAFA** ont pu bénéficier de la Bourse BAFA soit **2 343,50€ d'aide versée.**

Relais Petite Enfance



Chiffres clés

128

Assistants maternels

427

Places potentielles

171

Matinées d'éveil itinérantes

242

Enfants participants

9

Soirées de professionnalisation réunissant 38 assistants maternels

193

Familles accompagnées

98

Contacts avec les professionnels

3

Éditions du journal « La Plume »

Service de proximité gratuit, le RPE informe et accompagne les familles dans la recherche d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants et soutient les assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques professionnelles. Il constitue un lieu d'échanges, d'information et d'animation au service de la petite enfance.

Lieu d'éveil, de socialisation et d'accompagnement à la professionnalisation

Proposition de temps collectifs

- Motricité libre, éveil musical, comptines, peinture avec le corps, éveil sensoriel, découverte libre, de l'alimentation, sortie plage, classe passerelle, lectures en bibliothèque

Autres espaces de réflexions proposés en soirées

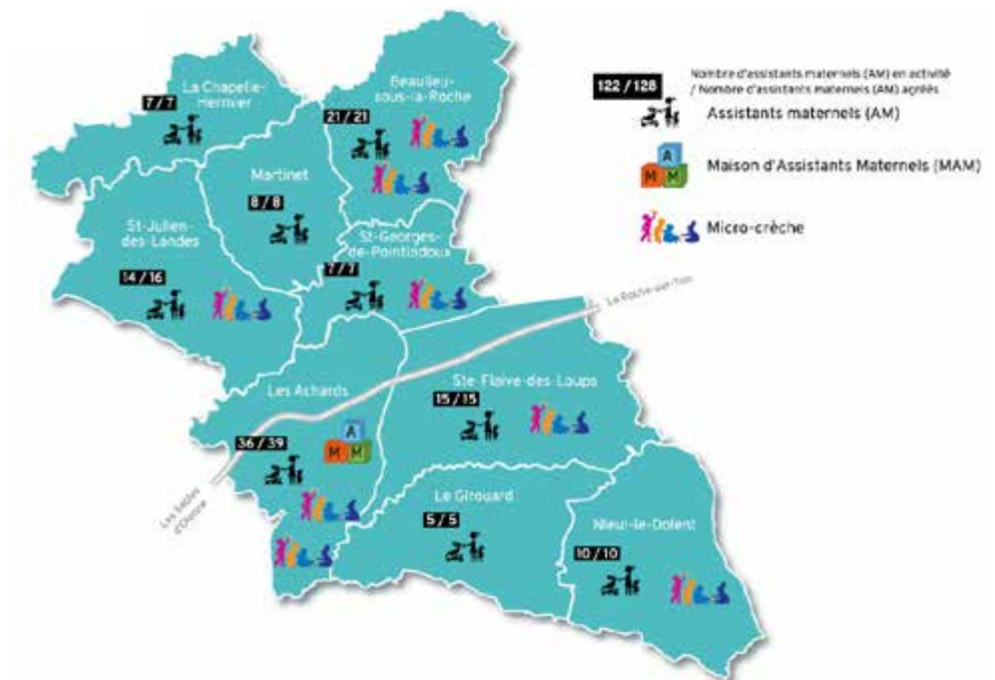
- **38 assistants maternels** ont participé à au moins une des **9 soirées de professionnalisation** proposées par le RPE.
- 1 soirée sur la Validation des acquis de l'expérience
- 2 soirées sur l'alimentation du jeune enfant
- 1 conférence sur les neurosciences et le développement
- 1 soirée sur l'accompagnement à la déclaration des impôts
- 1 soirée au théâtre forum sur les relations parent employeurs et professionnels
- 1 réunion d'information aux métiers de la petite enfance
- 2 soirées d'analyse de leur pratique animée par un psychologue



Lieu d'observation des conditions d'accueil de la petite enfance

Proposition de temps collectifs

- Une micro crèche supplémentaire à ouvert ses portes en septembre 2024 à Beaulieu-sous-la-Roche. Il y a donc **8 micro crèches** sur le territoire, ce qui correspond à **96 places**.



Lieu d'information

Aux familles

- **193 contacts de familles** :
 - 88 contacts de famille pour la recherche de mode d'accueil, dont 8 accueils d'urgence.
 - 105 contacts de famille concernant le rôle d'employeur, les démarches administratives, le contrat de travail.
- **84 rendez-vous** au sein des bureaux

Aux professionnels :

- 98 contacts concernant le droit du travail, les conditions d'accès au métier, la formation, le développement de l'enfant



Parentalité



Promotion du métier

- **3 journaux « La plume »** ont été édités indiquant l'actualité concernant la réglementation et les partenaires qui entourent les assistants maternels, un retour sur ce qui s'est passé au sein du RPE en matinées ou en soirées, et ce qui est à venir prochainement.
- Le RPE s'est inscrit encore cette année à la semaine nationale de la petite enfance du 15 au 22 mars. Lors de cette semaine, trois matinées étaient ouvertes aux parents du territoire et il a proposé aux parents du territoire de participer aux matinées d'éveil.



Le RPE a été en partenariat avec :

- Le **réseau des bénévoles des bibliothèques** notamment Saint-Julien-des-Landes pour la co-animation d'une matinée bébé lecteurs (23 enfants)
- La **classe maternelle du Girouard** pour une matinée passerelle (6 enfants)
- Le **service culturel** pour la proposition de spectacles aux tout-petits et les initier à l'éveil culturel. (137 enfants et 41 assistants maternels)
- **France Travail** pour informer sur les métiers de la petite enfance auprès des demandeurs d'emploi.



C'est un lieu accueillant et chaleureux, dédié à la rencontre autour du jeu, qui ouvre ses portes sans formalité ni inscription aux (futurs) parents, grands-parents et enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le lieu d'accueil enfant parents « Le coin des sourires »

Ce nouveau service itinérant, gratuit, a ouvert ses portes le 12 octobre 2024

- **Pour les parents** : bénéficier d'un moment privilégié avec leur enfant, de dialoguer avec d'autres parents, de partager leurs expériences et s'exprimer sur leurs préoccupations.
- **Pour les enfants** : rencontrer d'autres enfants, de découvrir partager des moments de jeux et se préparer à l'école ou à son futur mode d'accueil.
- Objectif : permettre aux parents de souffler, rompre l'isolement parfois, soutenir les parents, leur permettre de valoriser leurs compétences parentales, prévenir l'épuisement.
- **2 accueillantes**
- **27 temps d'ouvertures** de 2h30 en depuis le 12 octobre dont :
 - 9 à La Chapelle-Hermier
 - 8 à Saint-Georges-de-Pointindoux
 - 5 à Sainte-Flaive-des-Loups
 - 5 aux Achards (quartier La Chapelle)
- Thèmes abordés lors des accueils : **le sommeil, la fatigue parentale, la peur du jugement des autres sur ces positions parentales, l'alimentation (diversification, allaitement), les limites posées à l'enfant, les relations dans la fratrie**

Chiffres clés

2

Professionnels de l'accompagnement social

60

Enfants accueillis

44

Familles



Le service urbanisme a pour mission d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol. Pour construire, démolir, agrandir, transformer ou simplement se renseigner, il est à consulter impérativement.

Instruction des autorisations d'urbanisme

Le service commun d'Autorisation du Droit des Sols (ADS) enregistre une activité marquée avec **677 autorisations d'urbanisme** traitées par la Communauté de communes, *contre 693 en 2023*.

A ce volume de projets, il est important de noter les dossiers instruits directement par les communes, soit **508 déclarations préalables sans fiscalité et 623 certificats d'urbanisme de simple information**. L'instruction se fait dorénavant essentiellement par voie électronique, via le Guichet unique urbanisme, générant un gain de temps pour le pétitionnaire et une économie de papier très significative. Ces chiffres témoignent donc d'un territoire qui continue à se développer et accueillir de nouveaux habitants, au-delà même des transactions immobilières. Et toujours un service en lien direct avec les communes, réactif, proche des citoyens et professionnels, attentif à la réalisation de chaque projet.

Évolution du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUIH)

La mise en œuvre du PLUIH approuvé en 2020 nécessite des adaptations permanentes pour répondre aux enjeux de demain dans la réalisation de certains projets d'urbanisme.

Ainsi, la modification simplifiée n°2 du PLUIH, approuvée le 17 décembre 2024, a permis d'apporter au document d'urbanisme plusieurs ajustements écrits et graphiques.

Au-delà de ces ajustements, l'année 2024 a été marquée par l'engagement de deux nouvelles procédures qui s'achèveront en 2025 :

- Un **dossier de révision accélérée** permettant la **reconstruction complète du bâtiment de BPM Agri**, à Sainte-Flaive-des-Loups, lequel sera optimisé en surface, en organisation de fonctionnement et adapté dans sa conception au changement climatique,
- Un **dossier de déclaration de projet** préparant l'**extension future de la carrière des Bonottières**, à Beaulieu-sous-la-Roche.

Plan climat



© Simon Bourcier

Poursuite du Plan Climat Air Energie Territorial

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**, adopté le 27 janvier 2021 est désormais entré dans sa troisième année d'application.

De nombreuses actions ont été mises en place au sein des services pour répondre à plusieurs objectifs : **réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer les consommations d'énergie du territoire, développer la production d'énergies renouvelables...**

Pour répondre à cela, plusieurs axes composent le PCAET et mobilisent les différents services de la Communauté de communes : **habitat, mobilité, aménagement, gestion et traitement des déchets**, etc.

Schéma directeur des énergies renouvelables et zones d'accélération des énergies renouvelables

Le Schéma Directeur des Energies Renouvelables, engagé en 2023, a été approuvé le 13 juin 2024. **Il fixe pour les communes, l'intercommunalité et tous les acteurs privés du territoire, les objectifs de production à 10 ans, toutes sources confondues. Il vise à permettre de produire 125 GWh/an d'énergie renouvelable d'ici 2030, soit une multiplication par 5 de la production mesurée en 2020, couvrant ainsi 35 % des besoins énergétiques du territoire.**

Autre point fort, comme sur l'ensemble du territoire national, l'année 2024 a aussi été marquée par une large concertation avec les communes pour définir les zones d'accélération pour l'installation d'équipements d'énergies renouvelables. Comme leur nom l'indique, ces zones d'accélération ont vocation à faciliter l'émergence des projets. Un débat s'est tenu le 17 juillet, en Conseil communautaire, sur l'ensemble des propositions formulées par les communes, lesquelles ont ensuite chacune été entérinées par délibération leurs priorités durant l'automne.

Des bénéfices ressortent de la mise en place du plan climat

- Le Guichet de l'Habitat, avec ces **403 logements rénovés** sur le territoire depuis 2020. Il participe également à l'accompagnement et au renseignement des usagers dans leurs démarches.
- Le bonus vélo qui a subventionné **82 vélos** en 2024 représentant en moyenne **192.05€**.



Toujours en matière d'énergie renouvelable, c'est aussi en 2024 que deux événements importants se sont produits :

- un **accord entre les agriculteurs, la Communauté de communes et Engie**, le délégataire chargé du fonctionnement technique du centre aquatique, pour **alimenter** dès novembre 2024 la **chaufferie bois en plaquettes issues des haies du Pays des Achards**.
- le **soutien politique et financier de la Communauté de communes au projet collectif agricole de méthanisation**, par délibération du 25 septembre, actant sa participation au capital social de la SAS Agrimeth'Achards à hauteur de 30% avec Vendée Energie, via la Société d'Economie Mixte Energie en Pays des Achards, soit une participation financière de **72 000 €**, appelée à générer ultérieurement des dividendes. Cette prise de participation vient en complément des fonds déjà accordés par la Communauté de communes à ce projet :
 - une subvention aux études du projet de 75 000 €
 - deux avances remboursables de 100 000 € à verser en 2025 et 2026, une fois le plan de financement définitif approuvé par les banques en 2025.

De nombreux projets publics et privés voient le jour chaque année. Les nouveaux bâtiments intercommunaux sont pensés différemment... plus compacts, ils sont baignés par le soleil du matin et protégés des chaleurs des après-midis. Tous accueillent désormais des toitures photovoltaïques.

Enfin, parce que le réchauffement climatique nous concerne tous, la Communauté de communes a organisé, du 23 au 28 septembre, sa **semaine Tous au vert**, qui a rassemblé **271 personnes**

Plusieurs temps forts ont été tenus pour sensibiliser adultes et enfants aux richesses de la biodiversité, à l'importance de nos arbres et haies ou encore l'utilité de produire et consommer local.



Habitat



Le Guichet de l'habitat est un service de proximité mis en place par la Communauté de communes pour accompagner les habitants dans leurs projets liés au logement. Il informe et conseille gratuitement sur les questions de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, d'aides financières disponibles et de démarches administratives. Ce service facilite ainsi l'accès aux dispositifs publics, soutient la qualité du parc de logements et contribue à la transition écologique du territoire.

Chiffres clés

256

Contacts

221

Accompagnements
en permanence

1

Salon de l'Habitat

Financé par le SyDev, le Conseil Départemental de la Vendée et la Communauté de communes, le Guichet de l'Habitat englobe 2 programmes :

- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : à destination des foyers modestes ou très modestes et pour les propriétaires bailleurs
- la Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE) : à destination des foyers intermédiaires et aisés.

L'OPAH

- **146 entretiens** individualisés en permanences
- **99 visites à domicile** dont :
 - 43 pour travaux énergétiques
 - 38 pour travaux d'adaptation
 - 16 pour rénovation d'un locatif
 - 2 pour autres travaux
- **74 propriétaires aidés (dossiers déposés)**
 - 35 pour travaux énergétiques
 - 31 pour travaux d'adaptation
 - 5 pour projets locatifs
 - 1 pour travaux lourds
 - 2 pour travaux d'assainissement

La PTRE

- **75 entretiens** individualisés en 22 permanences
- **30 visites à domicile**
 - soit 40% des ménages rencontrés
 - dont 4 réalisées par EFFINEO
- **27 dossiers déposés**
 - dont 13 avec un gain énergétique > 35%

Mobilités et actions pour la nature



© Simon Bourcier

Le service Mobilités de la Communauté de communes œuvre pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants et réduire la dépendance à la voiture individuelle. Il développe et coordonne les solutions alternatives telles que le transport à la demande, le covoiturage, les modes doux (vélo, marche) et l'aménagement d'infrastructures adaptées. Ce service contribue à améliorer l'accessibilité du territoire tout en favorisant une mobilité durable et solidaire.

Animations

Une mobilité pour tous

Le 13 juin 2024 à Beaulieu-sous-la-Roche

- **Faire connaître les dispositifs d'aides à la mobilité ainsi que les outils techniques facilitant le déplacement des personnes en situation de handicap.**
- Découvrir les administrations, les associations d'aide à la personne, ainsi que les vélocistes spécialisés dans les déplacements adaptés.

Semaine de l'environnement

Le 28 septembre 2024 à Sainte-Flaive-des-Loups

- **Village des mobilités**
- **Découvrir les différents modes de déplacement** accessibles sur le territoire (Transport solidaire, Train, covoiturage, vélo, marche)
- Stands partenaires
- Réviser gratuitement son vélo grâce à l'outil en main, de découvrir l'hébergement léger « Hello cabane », de prendre part à l'initiation vélo ou d'assister au spectacle participatif de pédales et manivelles.

Covoiturage

Les données de suivi accessibles grâce au Registre de Preuve de Covoiturage (RPC) nous permettent :

- d'observer une forte augmentation du **nombre de trajets effectués en covoiturage** entre 2023 et 2024
- de conforter le **bassin de mobilité auquel appartient notre territoire** (Bassin Centre Vendée).
- de constater une **densification de l'usage du covoiturage** sur l'axe structurant Les Achards/La Roche-sur-Yon et Les Achards/Les Sables d'Olonne

Suite à des observations terrains :

- **identification des aires de covoiturage en développement.** Ainsi, avec un taux de remplissage de 90%, l'aire de covoiturage de Saint-Georges-de-Pointindoux a été inscrite comme à développer dans la politique locale des mobilités.

14 952
trajets effectués en covoiturage
(contre 9 178 en 2023)



Liaison ZA - Gare

Lancement des travaux d'aménagement entre la gare et la Zone d'Activité des Achards

- **1km d'aménagement** partagé entre les vélos et les piétons, dont une **passerelle au-dessus de la 2x2 voies** (RD 160)
- Liaison structurante inscrite au Schéma directeur des modes actifs.
- Coût : **1 611 018.61 € TTC**
- Coopération fructueuse entre les différentes collectivités (communes, département, région) ainsi que l'état - Financement à hauteur de **1 084 206.80 €**.



Bonus vélo

- Montant alloué en 2024 : **15 747.91 €**
- **82 ménages** accompagnés dans l'acquisition d'un vélo (VAE, Vélo traditionnel, pliant ou cargo) neuf ou d'occasion sur l'ensemble du territoire

Actions pour la nature

Opération 1000 fruits

- **142 arbres fruitiers** ont été achetés par la Communauté de communes pour être plantés par les communes et les services intercommunaux sur différents espaces du territoire
- Montant de l'opération : **1 550 €**

Découverte du boisement intercommunal de Sainte-Flaive-des-Loups

- Temps d'échange entre les élèves de cycle 3 (CM1 et CM2) et les professionnels du paysage et de l'aménagement forestier.
- **100 élèves**
- Découvrir sur une journée le boisement, aborder avec l'ONF, la Fédération de Chasse, le CAUE et l'Office de Tourisme du Pays des Achards les **différents rôles d'un boisement mais aussi de découvrir différents métiers liés à ces paysages.**



Le service SIG centralise, analyse et met à disposition les données cartographiques utiles à la gestion et à l'aménagement du territoire. Il accompagne les services communautaires et les communes dans leurs projets (urbanisme, réseaux, environnement, voirie, etc.) en fournissant des outils d'aide à la décision fiables et partagés.

L'année 2024 a été marquée par la mise à disposition d'une **photo aérienne de haute qualité sur l'ensemble du territoire**, un fond de plan nécessaire et indispensable pour la gestion de données géographiques.

Afin d'assurer la qualité de la donnée géographique sur le territoire, des **journées d'assistance technique** SIG ont été organisées à l'intention des agents communaux. Ces sessions, très appréciées par les agents communaux, permettent de saisir les informations sur le SIG en présence du soutien technique du service SIG (Adresse, Cimetière, Espaces verts et Voiries).

Pour les communes, une attention plus particulière a été portée sur les applications « Cimetières » et « Adresses » en raison des évolutions réglementaires.

Le service SIG a également accompagné le service PCAET sur la cartographie des ZAENR : Zone d'Accélération des Energies Renouvelables ainsi que le service Accoroutiste sur le suivi des entretiens de voirie et de sentiers.

Enfin, un travail de vaste ampleur a été entrepris pour recenser l'ensemble des voies carrossables et non-carrossables du territoire (identification, nommage, propriété, description, ...).



Déchèterie de Martinet : gestion des colonnes de tri, gestion du marquage au sol, gestion de axes de circulation, gestion des bennes,...

Prévention routière



© Simon Bourcier

Le service Prévention routière mène des actions de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière auprès de tous les publics, en particulier les jeunes. Il organise des animations, ateliers et partenariats avec les établissements scolaires et acteurs locaux afin de promouvoir les bons comportements sur la route. L'objectif est de renforcer la sécurité de tous et de réduire le risque d'accidents sur le territoire.

- **1 intervenant** dédié intervient dans l'ensemble des établissements scolaires de septembre à juin
- **1 camion** permettant le transport du matériel nécessaire : parcours vélos, une dizaine de vélos de taille différentes et adaptées, ainsi que tout l'équipement de sécurité (casques, chasubles, etc.).
- Les séances sont proposées **du CP au CM2** : présentations en classe des règles de circulation à pied, en tant que passager et « rouleur » avec des mises en situation pratiques (*parcours piétons jusqu'au CE1, parcours vélos à partir du CE2, sortie en conditions réelles et évaluation pour les CM2*)
- A l'issue de cette formation, les enfants reçoivent l'**Attestation de Première Éducation à la Route (APER)**.

Des livrets reprenant les thématiques abordées en classe sont remis à chacun des élèves formés, afin de prolonger les échanges au sein des familles. L'évaluation APER est également jointe au dossier d'entrée en collège des élèves de CM2.

Chiffres clés

1

Intervenant

18

Écoles

2 à 3

Jours par semaine

10

Heures de formation

1

Camion



Pôle Services techniques

Assainissement Non Collectif

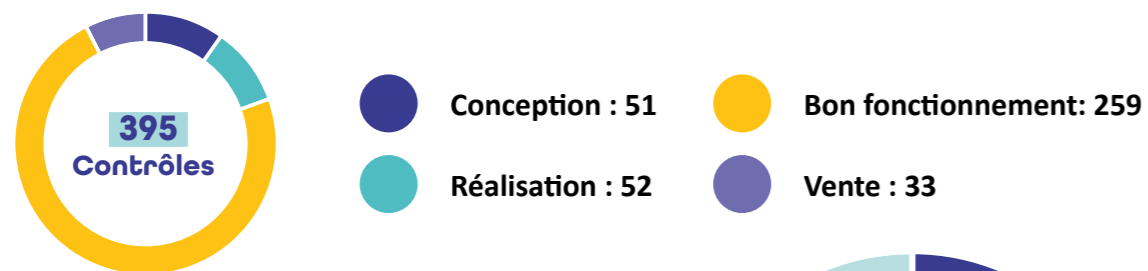


Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) assure les contrôles réglementaires, conseille les usagers sur l'entretien et la mise en conformité de leurs équipements, et contribue ainsi à la protection de la ressource en eau et de l'environnement.

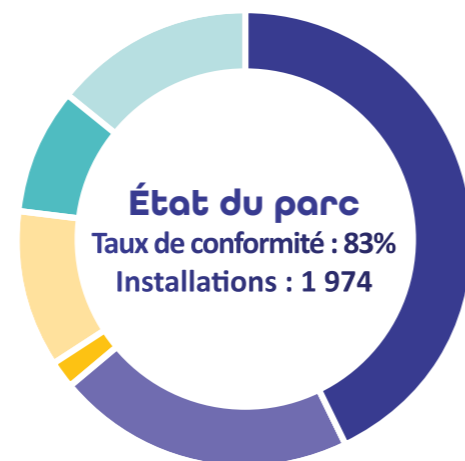
Tarifs

- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : **99€**
- Contrôle de conception et d'implantation : **55€**
- Contrôle de bonne exécution : **99€**
- Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière : **165€**
- Obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle : **450€**
- Absence de mise en conformité dans le délai réglementaire :
 - **180€** la 1^{ère} année,
 - **270€** la 2^{ème} année,
 - **360€** la 3^{ème} année ;
 - **450€** à partir de la 4^{ème} année et les années suivantes.
- La périodicité des contrôles de bon fonctionnement est fixée à **6 ans**

Activité du service



- Réhabilitation/neuf : 12%
- Absence de non conformité : 8%
- A améliorer : 16%
- Non conforme (risque modéré) : 44%
- Non conforme (risque sanitaire) : 18%
- Absence d'information : 2%



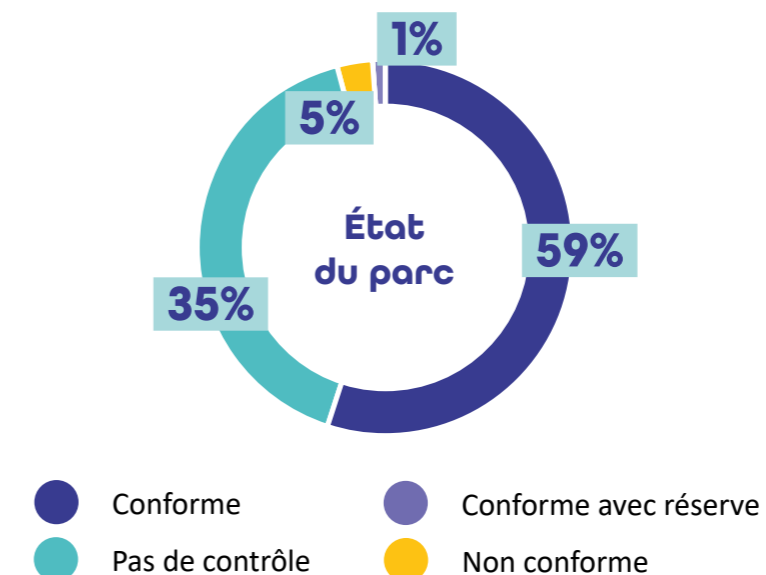
Assainissement Collectif



Le service Assainissement collectif gère la collecte et le traitement des eaux usées. Il veille au bon fonctionnement des infrastructures soit 15 stations, 51 postes de relevage et contrôle la conformité des branchements. Ce service contribue à la protection de l'environnement et à la préservation de la qualité des milieux naturels.

Tarifs

- Tarif unique sur l'ensemble du territoire, à compter du 1^{er} janvier 2025 :
 - Abonnement : 58,96€ TTC/an**
 - et consommation : 1,816€ TTC/m³.**
 En cas d'absence de compteur (Puits), un forfait de 35 m³/an/hab. est appliqué.
- Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) : **1 800€** pour une maison individuelle. Tarif fixe depuis 2010.
- Contrôle des raccordements dans le cadre d'une vente immobilière : **99€ TTC.** Le contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.



Chiffres clés

8 104

Abonnés
(+237 en 2024)

308

Contrôles
(298 en 2023)

703 723

m³ facturés
(7 867 en 2023)

57 426

m³ déversés
(65 370 en 2023)

298

tonnes de boues épandues
sur parcelles agricoles
(357 en 2023)

1 169 647

m³ traités
(1 145 009 en 2023)

GEMAPI



Chiffres clés

17 921,48€

Contribution Auzance, Vertonne
et cours d'eau côtiers
(12 875,59 € en 2023)
pour

14 841 ha

soit 189,9 km cours d'eau

92,41€

Contribution Lay
(égale à 2023)
pour

1,1 km

cours d'eau

46 183€

Contribution Marais de la Vie,
du Ligneron et du Jaunay
(44 042 € en 2023)
pour

7 784 ha

soit 95,6 km cours d'eau

La Communauté de communes assure la gestion, l'entretien et la restauration des cours d'eau et zones humides, ainsi que la prévention des risques d'inondation. Ce service œuvre à la protection des populations et des biens tout en préservant la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels aquatiques.

La compétence a été transférée au **syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron sur le bassin du Jaunay** (missions SAGE et travaux) et au **syndicat mixte du Marais Poitevin sur le Bassin du Lay** (uniquement la mission SAGE).

L'enjeu est la **reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques** afin d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau.

Bassin versant Auzance, Vertonne et cours d'eau côtiers

Fin des travaux et reprise des dégâts liés aux crues sur les 4 sites de restaurations morphologique :

- Bidallière – Sainte-Flaive-des-Loups,
- Le Prieur – Nieul-le-Dolent,
- Les Gâts – Sainte-Flaive-des-Loups
- La Méronnière – Les Achards.

Arrachage manuel :

- de la Jussie sur l'étang des Garnes – Nieul-le-Dolent : **2,5 m³** (4,1 m³ en 2023)
- du myriophylle sur l'étang du Bibrou – Les Achards : **1,1 m³** (1,1 m³ en 2023) en régie.

Collecte et traitement des déchets



Le service collecte et traitement des déchets est composé de 15 agents en charge de la mise en œuvre de la prévention des déchets, de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des emballages recyclables de la collecte des déchets déposés en Points d'Apports Volontaires (verre, papier, textiles) et de la gestion des 3 déchèteries.

Prévention des déchets

- **13 ateliers de sensibilisation** à la cuisine anti-gaspillage (11 ateliers grand public et 2 ateliers juniors) pour un total de **152 participants** ;
- Mise en place de **3 composteurs collectifs** (2 sur des espaces privés et 1 sur l'espace public) ;
- **Déploiement de bacs dédiés et de sacs en kraft** pour la collecte des biodéchets dans les 10 restaurants scolaires du territoire
- **2^{ème} édition du dispositif « Ma Haie Bocagère »** visant à soutenir l'arrachage des haies « invasives » génératrices de déchets verts au profit d'espèces locales valorisables.
- **Création d'un stand d'animation** pour mettre en avant les alternatives pour la gestion des « déchets » végétaux.

Verre, papiers et textiles

Collectés par un prestataire en Points d'Apports Volontaire réparti sur l'ensemble du territoire :

- **85 points pour le verre**
1 098 tonnes de verres ont été collectées en 2024 (contre 1076 en 2023) pour un coût de 2,5 €/habitant (contre 2 €/habitant en 2023)
- **57 points pour le papier**
271 tonnes de papier ont été collectées en 2024 (contre 287 en 2023) avec une recette de 0,50 €/habitant en 2024 (contre 0,2 €/habitant en 2023).
- **18 points pour le textile**

Déchèteries

La Responsabilité Elargie au Producteur des Produits et Matériaux de Construction et du Bâtiment est déployée de manière opérationnelle sur les 3 déchèteries du Pays des Achards. Les déchets sont désormais à nouveau triés par matière pour la majorité des déchets en bennes ce qui facilite le tri pour les agents de déchèteries et les usagers.

Via les éco-contributions sur les déchets issus de la REP PMCB, de nouveaux soutiens sont désormais alloués et contribuent à stabiliser le coût de traitement des déchets.



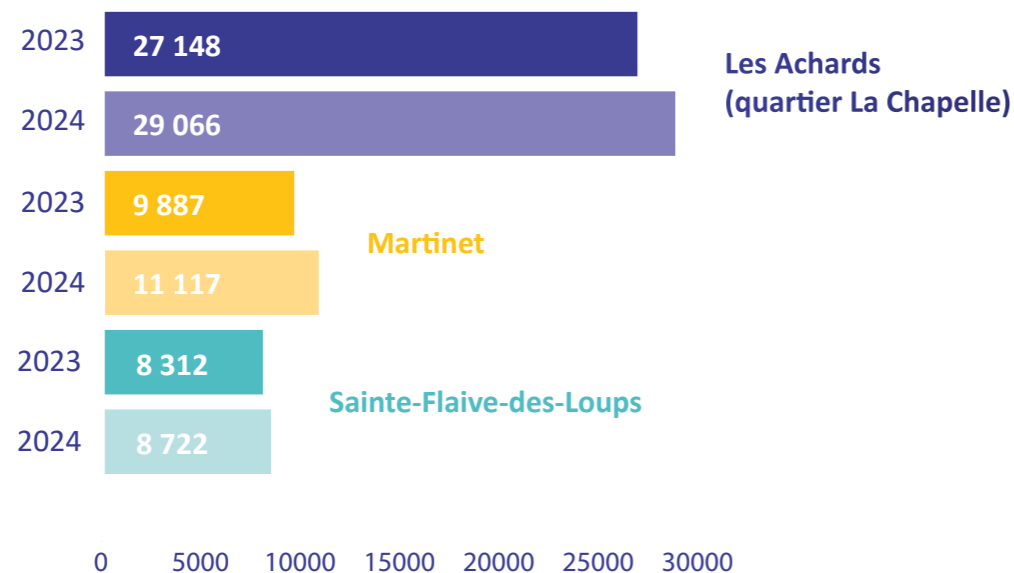
Patrimoine bâti



Bilan chiffré

- **2 122 tonnes d'ordures ménagères collectées** soit une production de 102 kg/hab en 2024 (pop. DGF) contre 104 kg/hab en 2023.
- **1 012 tonnes d'emballages collectés** soit une production de 49 kg/hab (pop. DGF) contre 47 kg/hab en 2023.
- **254 tonnes de refus de tri** soit une moyenne de 28,58% de déchets non recyclables dans les emballages collectés contre 253 tonnes en 2023.
- **Coût de gestion des ordures ménagères : 44,20 € TTC/hab** contre 43,70 € TTC/hab en 2023.
- **Coût de gestion des emballages recyclables : 16,20€ TTC/hab** contre 18,90 € TTC/hab en 2023
- En déchèteries, les **tonnages de déchets verts** sont en forte hausse du fait d'une année particulièrement pluvieuse, le total des autres flux est stable.
- **Production de 366 kg/hab** en déchèteries contre 334 kg/hab en 2023 (pop. DGF)
 - Fréquentation en hausse sur les 3 déchèteries : **48 905 passages** contre 45 350 en 2023.
- **Coût de gestion des déchets collectés en déchèteries : 44,70 €/hab** contre 46,50 €/hab en 2023 (pop. DGF)
 - **279 composteurs distribués** contre 266 en 2023.
 - Tarif moyen de la Redevance Incitative : **235,69 € /foyer** contre 203,39 €/foyer en 2023.

Fréquentation des déchèteries



Le service Patrimoine bâti assure l'entretien, la gestion et la valorisation des bâtiments appartenant à la Communauté de communes. Il veille à la préservation de leur fonctionnalité et de leur qualité architecturale, tout en garantissant des conditions d'accueil adaptées aux usagers et aux activités du territoire.

L'objectif principal du chargé de maintenance est le maintien des infrastructures à un niveau optimal :

- En faisant effectuer des réparations courantes ou plus complexes.
- En organisant les travaux de maintenance et de contrôle réglementaire réalisés par les entreprises.
- En établissant un inventaire technique pour chaque bâtiment.
- Par le suivi des consommations d'énergie et d'eau dans chacun des bâtiments.

Dépenses d'investissement : 527 223 € TTC

Travaux

Bâtiment	Travaux réalisés	Coût de l'opération	Subvention
Pôle santé de Beaulieu-sous-la-roche	Mise en place d'une pompe à chaleur réversible et d'une installation photovoltaïque	53 260 €	/
Pôle santé des Achards	Réhabilitation du cabinet médical et rénovation énergétique	337 224 €	42 309 €
Siège	Réfection de l'éclairage	73 226 €	17 450 €

Études

- Réalisation des études du complexe pôle élémentaire et accueil de loisirs à Beaulieu-sous-la Roche – études travaux concessionnaires ;
- Restitution en fin d'année de l'étude de faisabilité concernant la réhabilitation du plateau ex-kinés au pôle santé des Achards ;
- Réalisation des études d'aménagement d'une aire de lavage et d'équipements accessoires pour les ateliers communautaires.
- Notifications tout au long de l'année 2024 de diverses missions (*Contrôleur Technique, Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, géomètre, étude géotechnique, etc...*),
- Recherches, élaborations et dépôts des dossiers de subventions pour les divers projets (complexe Beaulieu-sous-La Roche, pôles santé des Achards et de Beaulieu-sous-La Roche, aire de lavage).



Maintenance préventive et curative du patrimoine Bâti.

Les usagers et agents occupant les bâtiments de la Communauté de communes du Pays des Achards ont la leur disposition, un logiciel « GLPI » qui leur permet d'effectuer des demandes d'interventions suite à un problème technique rencontré.

Cet outil a été mis en place en 2023, il permet de regrouper, par ce canal, toutes les demandes et ainsi de connaître la date de prise en charge puis la solution apportée par le service ou des prestataires.

Nombre de tickets : 95

34
au siège

12
aux services
techniques

10
à France
services

9
ADMR

8
au Restaurant
Inter-Entreprises

6
à la déchèterie
des Achards

5
au pôle santé
des Achards

4
Gendarmerie
Nationale

2
Maison des
associations

2
au pôle santé
de Beaulieu

1
Office de
Tourisme

Dépenses de Fonctionnement : 150 000€ TTC

(-20% par rapport à 2023)

Dépenses des réparations	Dépenses en maintenance et contrôle	Dépenses des consommations d'énergie
36 139 € (-28%)	35 909 € (-3%)	74 272 € (-26%)

Voirie et espaces verts



Chiffres clés

287 km

Patrimoine viaire

278 km

Voies revêtues hors des agglomérations

278 km

Abords entretenus

9 km

Voies revêtues dans les ZA

120 km

Sentiers de randonnées labellisés

Le service Voirie et espaces verts assure l'entretien et l'aménagement des routes communautaires ainsi que la gestion des espaces verts. Il garantit la sécurité et la qualité des déplacements, tout en contribuant à l'embellissement et à l'attractivité du cadre de vie.

L'entretien des abords végétalisés des routes communautaires consistent aux travaux suivants :

- Fauchage des accotements routiers,
- Débroussaillage des fossés,
- Passage du lamier d'élagage sur les haies,
- Fauchage des chemins pédestre.

Ces travaux sont réalisés en veillant au respect des périodes d'interventions préconisées pour la gestion différenciée.

L'ensemble des prestations, le nombre et le type d'intervention sont intégrés dans une base de données du SIG.

Nouvel équipement

Livraison d'un nouveau tracteur avec sa débroussailleuse : 163 578€ TTC.

L'ancien tracteur ENERGREEN a été repris dans le cadre d'un appel d'offre.

Entretien préventif des voiries (fonctionnement)

64 tonnes d'émulsion de bitume ont été répandues pour un montant de **76 600€ TTC**.

Travaux de grosses réparations (investissement) : 339 248€ TTC.

Entretien des espaces verts

La Communauté de communes entretient les espaces verts situés dans les zones d'activités, autour des bâtiments communautaires, des déchèteries, des stations d'épurations.

- Surface : **87 711m²**

Centre aquatique

Le Centre Aquatique du Pays des Achards (CAPA) est un lieu idéal pour se détendre, pratiquer des activités aquatiques et sportives, ou partager un moment en famille dans un cadre naturel et respectueux de l'environnement. Le centre aquatique est ouvert 7j/7j toute l'année (sauf le 1^{er} Janvier, 1^{er} Mai, 25 Décembre).

1

Directeur

1

Responsable
adjointe



4

Agents d'accueil
polyvalents

2

Agents
d'entretien

6

Maitres
nageur
sauveteur

Faits marquants

- Réalisation de conventions d'utilisation avec les groupes de seniors sur des créneaux annuels a permis une augmentation de leur fréquentation (+1 200 passages en 2024).
- Promotion des créneaux d'ouverture au public, par la réalisation d'évènementiels ciblés (+ 1 400 passages supplémentaires).
- Baisse des inscriptions en stage vacances enfants (-500 passages).

270 000€

recettes en 2024

(contre 263 000€ en 2023)

Énergie

En juillet 2024, le CAPA a été qualifié par le bureau d'études d'établissement en bon état et bien entretenu

Depuis 2022, les efforts pour diminuer les consommations d'énergie sont maintenus :

- baisse du débit de ventilation,
- extinction des déchloramineurs la nuit,
- gestion optimisée de l'éclairage et du sauna hammam,
- baisse de la température de l'air.

La consommation globale a augmenté suite à des conditions météo en mai/juin et septembre/octobre plus froides et humides qui ont nécessité un fonctionnement plus important de la chaudière bois.

Chiffres clés

65 791

Depuis 2020
(+ 2 100 passages
par rapport à 2023)

44

cours d'Aquasports et
d'apprentissage
(toutes les semaines)

17

événements sur l'année

10 ans du CAPA



Sport

Éducation Physique et Sportive



Chiffres clés

1 310

Élèves élémentaires pris en charge

59

Classes prises en charge (-1 par rapport à 2023)

1 229

Élèves ont participé aux rencontres inter-écoles

12 740,89€

Coût total du transport pour l'EPS

Depuis 2019, toutes les écoles du Pays des Achards peuvent profiter d'une mise à disposition d'éducateurs sportifs pour l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive (EPS).



2,10

Éducateurs équivalents temps plein

Chaque classe élémentaire (du CP au CM2) bénéficie de 3 périodes de 8 séances d'une heure hebdomadaire d'**activités physiques et sportives (APS)** dites "terrestres".

Le **savoir nager** étant une priorité de l'éducation nationale, les élèves du CP au CM1 profitent d'une période de natation supplémentaire, élargie aux élèves de Grande Section pour la rentrée 2024.

Rencontres inter-écoles

Depuis 2022, chaque année, **3 rencontres inter-écoles** sont organisées :

- une pour le cycle 2,
- une pour le cycle 3 de toutes les écoles du territoire,
- un cross pour les 2 niveaux des écoles publiques volontaires.

Les écoles privées organisent leur propre cross.